

RAPPORT ANNUEL 2010



TABLE DES MATIÈRES

Message du Secrétaire Général	2
Preface	3
Introduction	5
Chapitre 1 2010 – l’année des mutations	8
Chapitre 2 Comment nous intervenons dans un monde en pleine urbanisation	14
Chapitre 3 Les équipements urbains	36
Chapitre 4 La puissance de l’effet de levier au service du financement de l’habitat	42
Chapitre 5 A l’écoute et la main tendue	50
Chapitre 6 Ressources et dépenses	60



MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

L'urbanisation s'affirme de plus en plus comme l'une des grandes priorités en matière de développement. La population mondiale devient toujours plus urbaine, avec déjà 52 pour cent de l'humanité vivant dans les villes. Il est prévu que vers 2030, cette proportion va passer à 60 pour cent, 93 pour cent de la croissance démographique devant se produire dans les zones urbaines des pays en développement.

Cela signifie que les politiques urbaines nous donnent une bonne occasion de nous préoccuper du développement dans ses dimensions les plus larges telles que l'emploi, la sécurité, l'exclusion sociale, la fourniture de services élémentaires, l'inégalité hommes-femmes, le changement climatique et la protection de l'environnement.

Les institutions spécialisées dans le développement, les banques, les fondations, les organismes d'aide, le secteur privé et les organisations non-gouvernementales semblent sensibles à cette évolution marquante. Plus que jamais, ils intègrent la problématique urbaine à leurs projets et leurs stratégies. Et de plus en plus de villes commencent à comprendre la dimension majeure que représente pour elles le changement climatique.

ONU-HABITAT, l'institution des Nations Unies qui a pour mission de collaborer avec les collectivités locales et les municipalités, a en 2010 renforcé son travail dans les domaines du plaidoyer, des politiques publiques et des opérations sur le terrain.

Cette organisation a aidé à la reconstruction de milliers de logements et d'existences individuelles et dans des situations de fin de conflit comme en Afghanistan, en Irak et en Somalie, ou suite à des catastrophes comme au Pakistan et au Myanmar, sans oublier Haïti au lendemain du plus



grave tremblement de terre jamais enregistré dans la région. Comme les populations affectées par les conflits ou les catastrophes trouvent de plus en plus refuge en ville, ce type de mission va probablement devenir plus important.

L'Exposition universelle de Shanghai aura été l'un des grands événements de l'année passée. Sur le thème « *Meilleure ville, meilleure vie* »,

elle nous aura permis de toucher des millions de visiteurs, de responsables des politiques publiques et de citoyens ordinaires, avec à leur intention deux grands messages concernant notre avenir urbain. Tout d'abord, il faut nous préparer à l'urbanisation, au lieu d'en avoir peur. Ensuite, il appartient aux villes de mieux anticiper les enjeux du changement climatique, puisque ce sont elles qui concentrent la majeure partie des populations les plus exposées aux catastrophes naturelles.

Le thème retenu pour le pavillon des Nations Unies à l'Exposition de Shanghai, « *Une seule Terre, une seule ONU* », a mis en relief les diverses façons dont nos institutions spécialisées collaborent entre elles en faveur d'un avenir « durable » et équitable pour tous. Les efforts que déploie ONU-HABITAT pour bâtir des villes plus sûres, plus vivables et socialement moins divisées jouent un rôle crucial dans ce contexte, comme le montre le présent rapport annuel. Je remercie tous nos partenaires pour leur soutien et je serai heureux d'œuvrer encore avec eux pour un avenir urbain « durable ».

Ban Ki-moon
Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies

PRÉFACE

Chaque ville est comme notre planète Terre: un espace à partager. Nous nous déplaçons, nous apprécions l'environnement bâti ou naturel, et nous créons du lien social – à travers les frontières ou en traversant la rue, en fonction du moment et des occasions. La moitié de l'humanité vivant désormais en ville, la ville est devenue un puissant catalyseur : le creuset des dignités individuelles, sociales et civiques qui, des façons les plus diverses, nourrissent l'épanouissement humain à travers le monde.

Le problème, c'est que ce plus élémentaire des espaces partagés reste hors de portée à tant d'entre nous, dans tant de villes grandes et moins grandes dans le monde entier. Non seulement l'espace, mais aussi les occasions qui s'y attachent. Ils sont des millions à avoir vu leur rue rasée par une catastrophe naturelle ou d'origine humaine – inondations, tsunamis, tremblement de terre, guerre ou conflit civil. Ils sont des centaines de millions à se trouver privés de véritables rues dans les conditions lamentables qui sont celles des taudis. Et ils sont encore trop nombreux à ne trouver dans la rue que le seul lieu de résidence qui leur soit accessible, et leur ultime indignité, étant trop pauvres pour pouvoir s'assurer du plus élémentaire abri de fortune.

Pour les plus favorisés d'entre nous, la rue est aussi l'endroit où, à notre corps défendant, nous avons en partage les retombées les moins acceptables d'un modèle de développement contestable. Nous risquons notre sécurité lorsque nous traversons des carrefours mal conçus, ou lorsque des inégalités trop prononcées entretiennent la délinquance. Nous gaspillons des ressources en énergies non renouvelables au milieu de la circulation, et un



temps précieux dans les transports en commun, en raison des carences de l'urbanisme. Nous respirons les gaz toxiques rejetés par les véhicules à moteur ou les déchets non enlevés. Dans nos rues, nous polluons l'atmosphère au point de modifier les mécanismes du climat tout autour de notre planète, et de la façon la plus dangereuse.

Des plus démunis aux plus favorisés, tous ces aspects des villes en ce début du 21^e siècle font partie intégrante du mandat d'ONU-HABITAT : la promotion du développement durable en milieu urbain. Nous nous attaquons aux causes profondes des bidonvilles et nous réduisons la pauvreté. Nous favorisons un meilleur accès au logement, à l'eau, à l'assainissement, aux transports et aux sources d'énergie nouvelles. Nous mettons à jour les systèmes fonciers pour favoriser le lien social à travers un urbanisme de meilleure qualité. Nous faisons campagne en faveur de villes plus sûres tout en promouvant les instruments et les méthodes les mieux adaptés. Les pays devenant plus prospères, les villes prennent des configurations nouvelles et toujours plus complexes. A ce stade, nous conseillons aux pouvoirs publics les cadres législatifs et règlementaires et les grandes lignes des politiques publiques qui leur permettront de faciliter l'avènement d'un développement urbain « durable ». Nous renforçons les moyens qui sont les leurs de profiter au mieux des nouvelles occasions que l'urbanisation offre à tous.

Ce qui donne à ONU-HABITAT son caractère unique, ce n'est pas seulement qu'il s'agit de l'institution des Nations Unies qui se consacre exclusivement à tout ce qui touche à la ville. Nous sommes uniques dans la mesure où, dans notre recherche du développement urbain « durable »,

nous collaborons avec toute la gamme des parties prenantes. Cela comprend non seulement les gouvernements et les collectivités locales, mais aussi les milieux d'affaires, les organisations non-gouvernementales et même les groupes de jeunes à l'échelon local. Nous reconnaissons et nous favorisons la contribution qu'apportent les femmes et les jeunes à la vie urbaine. Grâce à nous, ils ont leur mot à dire dans la gouvernance de nos villes, au même titre que toutes autres parties prenantes. Nous soutenons la réinvention de l'urbanisme face aux menaces majeures qui pèsent sur l'avenir de nos villes, comme l'exclusion sociale et les bouleversements du climat.

En fin de compte, nos rues ne sont que ce que nous voulons qu'elles soient. C'est pourquoi nous devons mieux les maîtriser, où qu'elles soient. Si difficiles que puissent être les conditions locales, il nous appartient de rétablir, d'entretenir et de redéployer ce qui est devenu le lieu privilégié où s'épanouit l'humanité. Telle est la mission éminente qui incombe à ONU-HABITAT.

Le présent rapport détaille les acquis principaux d'ONU-HABITAT au cours de l'année 2010. Ils comprennent toute une gamme de projets qui vont du terrain aux activités normatives, de la reconstruction suite aux conflits ou aux catastrophes jusqu'à l'urbanisme et à l'adaptation au changement climatique. Nous abordons la reconstruction sous tous ses aspects : matérielle en Haïti, sociale en Afghanistan, socio-économique en Irak. Nous rétablissons la paix lorsque nous pourvoyons aux besoins des réfugiés et déplacés en Somalie. Nous préservons la paix lorsque nous améliorons les systèmes fonciers dans les pays qui se relèvent de conflits civils, comme le Soudan-Sud, la République démocratique du Congo ou le Liberia. Nous bâtissons des communautés plus solides lorsque nous nouons des partenariats pour lutter contre la pauvreté dans 30 villes grandes et moins grandes au Bangladesh. Nous préparons l'avènement de communautés socialement plus « durables » lorsque nous appuyons les jeunes gens

issus de milieux défavorisés qui lancent des projets d'amélioration des taudis à travers le monde. Nous favorisons un urbanisme plus éclairé lorsque nous établissons des observatoires urbains dans toutes les parties du monde. Nous nous attaquons aux causes profondes des taudis lorsque nous mettons au point un modèle inédit de registre foncier. Et nous assurons un avenir moins menaçant pour des millions de citoyens lorsque nous soutenons les politiques d'adaptation au changement climatique, de l'Equateur aux Philippines en passant par le Mozambique.

Nous faisons tout cela et nous allons en faire encore davantage, alors que la conjoncture économique mondiale fait peser des contraintes financières toujours plus prononcées. Mais nos objectifs et notre détermination restent on ne peut plus clairs : nous sommes résolus à promouvoir un urbanisme rénové, à soutenir l'amélioration des institutions locales, de la gouvernance et des cadres juridiques qui régissent nos villes, et à promouvoir tant la croissance des économies urbaines que la réforme des finances municipales. L'urbanisation rapide et les problèmes qui y sont associés, comme le changement climatique, ne sont pas que des défis. ONU-HABITAT y voit aussi l'occasion d'un nouveau départ. Un nouveau départ vers des cadres législatifs mieux adaptés et une économie plus « verte ». Un nouveau départ vers un urbanisme, des constructions et des modes de transport « durables ». Et un nouveau départ sur la voie – ou la rue – qui mène à un avenir urbain plus « durable » pour tous.



Joan Clos
Sous-Secrétaire Général des Nations Unies
Directeur Général, ONU-HABITAT



INTRODUCTION

ONU-HABITAT, UNE INSTITUTION EN PRISE SUR SON TEMPS

NOTRE HISTOIRE

C'est par la distribution de couvertures que l'Organisation des Nations Unies s'est pour la première fois engagée dans des activités touchant à l'habitat – au bénéfice de ceux qui, blottis dans les ruines, s'efforçaient de survivre au plus glacial des hivers à la fin de la seconde guerre mondiale.

Il faudra trois décennies pour que l'urbanisation et ses effets commencent à retenir l'attention d'une institution qui avait vu le jour alors que l'humanité était encore aux deux tiers rurale.

Les Nations Unies ont organisé la première Conférence sur les Etablissements Humains (« HABITAT I ») à Vancouver (Canada) en 1976, à un moment où les gouvernements ont commencé à reconnaître les problèmes soulevés par une urbanisation accélérée, et en particulier dans le monde en développement.

Vingt ans plus tard, la deuxième Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains (« HABITAT II ») se tenait à Istanbul (Turquie). Réunis à l'occasion de ce qui est resté connu depuis comme le « Sommet des Villes », les gouvernements ont adopté le *Programme pour l'Habitat* et la *Déclaration d'Istanbul*, par lesquels ils s'engageaient en faveur de deux grands objectifs : un toit pour tous, et l'aménagement d'établissements humains « durables ».

Suite au bilan dressé à l'occasion d'une session spéciale de l'Assemblée générale sur le thème « Istanbul + 5 », l'organisme jusqu'alors connu sous

le nom de Centre pour les Etablissements Humains (Habitat) a été élevé au rang de Programme des Nations Unies pour les Etablissements humains (ONU-HABITAT).

QUI NOUS SOMMES

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée dans les établissements humains, ONU-HABITAT apporte son aide aux citoyens pauvres en rendant les villes plus sûres, plus saines et plus vertes, leur ouvrant de meilleures perspectives et permettant à chacun de vivre dans la dignité.

ONU-HABITAT collabore avec des organisations de toutes sortes et à tous les niveaux, y compris tous les échelons des pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé, pour appuyer, gérer, planifier et financer le développement durable des villes. La vision qui est la nôtre se caractérise par des villes sans taudis ni bidonvilles, vivables pour tous, qui ne polluent pas l'environnement ni n'épuisent les ressources naturelles.

La majeure partie de l'humanité vivant désormais dans les villes, ONU-HABITAT se retrouve au tout premier rang de la lutte contre l'extension rapide de la pauvreté urbaine ainsi que le fléau du changement climatique, tous deux liés à une urbanisation mal planifiée qui menace l'existence comme les moyens de survivance de villes et de populations entières.

En tant qu'organisme des Nations Unies spécialisé dans les questions urbaines, ONU-HABITAT ajuste en permanence sa perspective et ses moyens de répondre



aux aspirations des villes et de leurs habitants. Nos grands rapports de synthèse sont largement reconnus comme des références en ce qui concerne l'environnement bâti, les tendances urbaines et toutes les questions relatives à la ville. ONU-HABITAT appuie les efforts déployés par les pouvoirs publics et la société civile pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement en ce qui concerne l'eau et l'assainissement en milieu urbain, et plus généralement aussi l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis et bidonvilles.

CE QUE NOUS FAISONS

Faisant partie du Secrétariat des Nations Unies, notre mission a deux dimensions : les projets de terrain (l'aspect opérationnel) et la dimension normative, politiques publiques comprises. Les principaux produits et services d'ONU-HABITAT se répartissent en sept catégories : (i) les projets stratégiques de terrain, y compris à la suite de conflits ou de catastrophes ; (ii) des services de conseil et de renforcement des capacités des autorités publiques nationales et locales et autres partenaires ; (iii) des partenariats

stratégiques avec des organismes publics, privés et non-gouvernementaux ; (iv) la recherche et les publications, pour une meilleure prise de conscience et une connaissance approfondie des enjeux urbains ; (v) le plaidoyer pour la ville à travers le Forum urbain mondial, les campagnes mondiales, des séminaires et autres réunions ; (vi) des projets-pilotes portant sur des méthodes innovantes ; et (vii) informer les organismes inter-gouvernementaux et d'aide au développement ainsi que les autres partenaires sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs consacrés par la communauté internationale en matière d'établissements humains.

NOS PRIORITÉS

1 PRIORITÉ N° 1: LE RENOUVEAU DE L'URBANISME

En s'appuyant sur ses acquis récents et suite au réajustement de ses perspectives, les missions d'ONU-HABITAT dans les années à venir vont répondre à l'impératif du développement durable en



milieu urbain en se concentrant sur trois grandes priorités : (i) le renouveau de l'urbanisme, mobilité et énergie comprises ; (ii) les institutions locales, la gouvernance et les cadres législatifs régissant les villes ; et (iii) l'économie urbaine et les finances municipales.

Le renouveau de l'urbanisme va, dans la pratique, passer par la promotion de nouvelles méthodes ainsi que par l'intégration d'un certain nombre de questions cruciales, dont notamment :

- Planifier en anticipant l'expansion démographique ;
- Planifier à l'échelle qui est celle de chacun des enjeux ;
- Planifier par étapes, en commençant par la rue ;
- Planifier en anticipant la hausse des densités urbaines et la mixité de l'utilisation des sols ;
- Les réseaux urbains avec une mobilité « durable » ;
- L'énergie « durable » en milieu urbain ; et
- L'équité, l'intégration sociale et l'amélioration des conditions de vie en milieu urbain.

2 PRIORITÉ N° 2: INSTITUTIONS, GOUVERNANCE ET CADRES LÉGISLATIFS LOCAUX

Un urbanisme et un aménagement bien adaptés passent par des institutions elles aussi bien adaptées, avec une bonne gouvernance et des cadres législatifs qui soient en phase avec les grands problèmes urbains actuels. Par conséquent, dans ces trois domaines, ONU-HABITAT entend privilégier les tâches suivantes :

- Promouvoir des villes mieux intégrées socialement et plus « durables », y compris l'accès amélioré au foncier ;

- Le renforcement de l'expertise d'ONU-HABITAT en matière de cadres législatifs urbains ;
- Le renforcement des capacités de gouvernance des collectivités locales ; et
- Le renforcement de la capacité des villes à fournir les services et infrastructures de base.

3 PRIORITÉ N° 3: ECONOMIE ET FINANCES URBAINES

L'humanité vivant désormais en majeure partie dans les villes, l'économie et les finances urbaines méritent davantage d'attention, avec en toile de fond le rôle économique de plus en plus important qui est celui des villes ainsi que les récentes tendances à la décentralisation et à la mondialisation. Dans le domaine de l'économie urbaine et des finances municipales, ONU-HABITAT entend donc concentrer ses efforts sur ce qui suit :

- Encourager la création d'emplois décents pour les citoyens ;
- Approfondir les connaissances sur les dynamiques qui sous-tendent le développement économique des villages et des villes, grandes et moins grandes ;
- Renforcer la capacité des villes à jouer le rôle de locomotives du développement économique ;
- Promouvoir la contribution des villes à l'accumulation d'actifs et de richesses et à la création de valeur, et
- Promouvoir la réforme des systèmes de finances municipales, afin de renforcer les moyens qu'ont les villes de fournir des services et infrastructures de base.
- Dans l'exécution de ces tâches, ONU-HABITAT n'aura pour seul objectif que l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines à travers le monde.



CHAPITRE 01

2010 – L'ANNÉE DES MUTATIONS



“

L'évolution rapide des techniques de production, des courants d'échange et des modes de consommation va provoquer dans la structure des territoires urbains des transformations qui, quelle qu'en soit la nature, appellent des interventions.”

Programme pour l'Habitat

L'année 2010 a mis ONU-HABITAT à l'épreuve, les catastrophes à travers le monde se traduisant par la perte tragique de vies, de foyers et de moyens de subsistance dans plusieurs pays, tandis que les restrictions liées à la crise économique compliquaient davantage la situation. Tel a été notamment le cas dans les pays les plus pauvres où ONU-HABITAT exerce une bonne partie de ses activités.

Les opérations conduites par notre institution n'en ont pas moins eu des effets encourageants et exemplaires, et des personnels particulièrement dévoués, dont certains ont risqué leur vie ou leur santé dans bien des zones sinistrées ou ravagées par la guerre, se sont dépensés sans compter pour défendre notre cause – celle de villes et de conditions de vie meilleures pour tous.

Le Dr Joan Clos, citoyen espagnol, a repris les fonctions de Directeur Général, et le titre de Sous-Secrétaire Général des Nations Unies, qui avaient jusqu'alors été ceux de Mme Anna Tibaijuka, de Tanzanie, inaugurant ainsi une nouvelle ère pour l'institution qui a son siège à Nairobi (Kenya).

Deux autres grands événements auront marqué l'année 2010 pour ONU-HABITAT. Le 5e Forum urbain mondial, qui s'est tenu à Rio de Janeiro, aura attiré une assistance sans précédent pour ce qui est devenu la principale manifestation du genre dans le monde.

L'autre événement marquant aura été l'Exposition universelle de Shanghai qui, sur le thème « Ville meilleure, vie meilleure », s'est concentrée sur l'avenir des villes à travers le monde, et où ONU-HABITAT a coordonné l'éblouissant pavillon des Nations Unies. Celui-ci a attiré plus de trois millions de visiteurs autour du thème « Une seule Terre, une seule ONU », illustrant la façon dont les nombreuses institutions spécialisées des Nations Unies coopèrent pour agir d'un seul élan à travers le monde.

LA MISSION D'ONU-HABITAT DANS LES ANNÉES À VENIR

Comment mieux soutenir les collectivités locales face aux enjeux de l'urbanisation rapide : notre action tout au long de l'année 2010 nous a de nouveau donné la preuve qu'il s'agit là de la mission centrale d'ONU-HABITAT.

Dans les années à venir, ONU-HABITAT va se concentrer sur les quatre grands domaines de l'urbanisme, de la mobilité urbaine, de la législation pour une gouvernance et des institutions améliorées, ainsi que de l'économie et des finances urbaines.

L'URBANISME



C'est par le renouveau de l'urbanisme que passe le développement durable des villes. Un urbanisme stratégique permet à toutes les parties prenantes d'envisager divers scénarios pour l'avenir et d'appuyer le développement local, tout en anticipant le changement climatique et en favorisant l'efficacité énergétique. L'urbanisme stratégique doit porter une attention toute particulière aux jeunes, aux femmes et aux citoyens pauvres, qui souvent constituent une proportion importante de la population urbaine.

Dans les villes-régions, les responsables doivent appuyer les modes d'aménagement « durables » et encourager la mutation « verte » de l'économie

locale. Lorsqu'ils cherchent à intégrer la compétitivité économique et des aménagements paysagers écologiques dans leurs stratégies d'urbanisme, les responsables feraient bien de prendre en compte les éléments suivants : la mixité dans l'utilisation des sols et les structures « en mosaïque » ; les modèles de villes « compactes » et les prévisions d'expansion spatiale ; une diversification des installations qui soit tournée vers l'avenir ; l'expansion et l'optimisation des réseaux d'infrastructures ; des constructions respectueuses de l'environnement ; la protection des écosystèmes et de la biodiversité ; et la promotion d'activités économiques et d'emplois « verts ».

A partir de ces éléments, des urbanistes réceptifs peuvent concevoir diverses manières d'intégrer l'utilisation des sols et les schémas directeurs des transports à l'échelle d'une ville ou d'un quartier.

En ce qui concerne l'habitat spontané, une expansion territoriale bien maîtrisée peut en empêcher l'apparition, et l'accroissement des densités permet d'améliorer les conditions dans les établissements informels existants grâce à l'extension des réseaux de distribution d'eau et d'électricité ainsi que de l'assainissement.

Le centre d'Amman. ONU-HABITAT/Photo © Daniel Biau





Linz (Autriche). Photo © shutterstock

Enfin, les urbanistes doivent bien garder constamment à l'esprit qu'une meilleure reconnaissance du rôle et du caractère de la rue comme le lieu privilégié de l'intervention publique dans les milieux urbains les plus divers va avoir un effet doublement bénéfique : ouvrir toute une gamme de choix en ce qui concerne la fourniture intégrée de services, et mettre en relief le capital économique et social que constituent les espaces publics.

LA MOBILITÉ URBAINE



Une mobilité urbaine bien adaptée a un rôle majeur à jouer dans la mutation « durable » des agglomérations urbaines à travers le monde. A cet égard, des réseaux bien conçus et des services de qualité constituent deux préalables pour des raisons qui ont à voir non seulement avec l'économie mais aussi avec le social, comme l'accès aux possibilités de logement et d'emploi, ou la participation à la vie locale. Les difficultés à surmonter dans ce domaine ne sont autres que les retombées négatives des transports en commun (engorgements de la circulation, pollution atmosphérique et exclusion sociale), dont

l'accumulation aboutit souvent à priver les plus pauvres des bénéfices économiques et sociaux de la mobilité urbaine, d'où l'inégalité d'accès aux possibilités d'emploi et de logement.

Si l'on veut contribuer à l'aménagement « durable » des villes par de nouvelles manières d'aborder la mobilité, celles-ci doivent appuyer le développement socio-économique tout en fournissant des solutions intégrales aux causes et aux effets du réchauffement climatique. C'est en conciliant deux grands types de contrainte – celles du progrès socio-économique et celles de la protection de l'environnement – que l'on va ouvrir de nouvelles perspectives aux investissements dans l'économie « verte » dont nous avons tant besoin.

Dans ce domaine stratégique de grande importance, ONU-HABITAT recommande plusieurs types de politiques qui sont complémentaires entre elles : des modèles d'urbanisme et des schémas de peuplement qui réduisent les besoins de déplacements motorisés ; l'amélioration des infrastructures pour les piétons et les cyclistes ; l'extension des systèmes de transport en commun ; une gestion intégrée de la mobilité ; et des technologies plus efficaces pour les véhicules et les transports en commun.

LA LÉGISLATION : GOUVERNANCE ET INSTITUTIONS URBAINES



Il ne saurait y avoir de développement ni d'aménagement urbains « durables » qu'avec l'appui d'un dispositif institutionnel bien adapté.

Ce qui compte avant tout, à cet égard, c'est un processus de décision bien articulé et efficace, qui commence à la base (les populations locales) et fasse intervenir toute la chaîne des autorités publiques, des collectivités locales jusqu'au gouvernement lui-même. Autrement dit, toute gouvernance efficace passe par des institutions bien organisées et des cadres législatifs efficaces propres à faciliter trois types de fonction : la fourniture de services à l'échelon local, les échanges avec la population locale, ainsi que la définition et la bonne observation de règlements et de normes bien adaptés, comme par exemple dans le domaine de l'urbanisme et de la construction.

A partir du moment où elles peuvent prendre appui sur un cadre juridique solide, les institutions peuvent jouer leur rôle, s'adapter tout en restant à la fois stables et adéquates au fil du temps, alors que l'agencement spatial des villes ne cesse d'évoluer et de devenir plus complexe.

Comme elles constituent le fondement même du développement durable des villes, des institutions et une gouvernance réactives doivent, dans la pratique, être soutenues et garanties par un ensemble d'instruments appropriés. Il s'agit de normes, réglementations et autres instruments juridiques bien adaptés qui fixent ses objectifs à l'aménagement urbain et qui répartissent les responsabilités pratiques nécessaires à leur réalisation.

Dans cet autre domaine d'importance majeure, les politiques d'ONU-HABITAT sont de trois ordres, qui se complètent les uns les autres : appuyer la démarche des pouvoirs publics centraux ou locaux qui mettent

au point des cadres législatifs bien adaptés, soutenir la gouvernance participative, et aider les autorités municipales à renforcer et déployer les structures, procédures et systèmes qui s'imposent.

Afin de mieux remplir cette mission, ONU-HABITAT renforce actuellement son expertise juridique face aux nouveaux besoins qui sont ceux des Etats membres et des autorités locales. Cette expertise doit s'étendre à de nombreux domaines touchant à la ville, comme l'aménagement, les établissements humains, la prévention et l'amélioration des taudis et bidonvilles, les suites de conflits et de crises, l'urbanisme, les institutions et la gouvernance urbaines. Cette nouvelle politique vient en reconnaissance d'une réalité des plus pratique, à savoir que la législation et le droit tel qu'il se pratique ont un rôle majeur à jouer si le développement durable doit devenir un réalité dans nos villes et si les objectifs du Programme pour l'Habitat doivent être atteints.

ECONOMIES ET FINANCES URBAINES



Avec la décentralisation des compétences fiscales et budgétaires, la régionalisation donne aux collectivités locales la responsabilité d'une large gamme de services (santé, instruction, etc.) et d'infrastructures. Dans le même temps, la mondialisation amène désormais nos villes à rivaliser entre elles pour attirer l'investissement étranger, les grands événements et le prestige culturel à l'échelle internationale.

Les villes cherchent à attirer toujours plus d'entreprises et de travailleurs qualifiés en dosant les équipements de qualité, des conditions de vie saines et une fiscalité relativement faible. Il appartient aux autorités municipales de s'assurer des ressources voulues pour accumuler tous ces atouts, et des finances bien adaptées ont un rôle essentiel à jouer à cet égard.



La ville est un élément vital pour le succès de la nouvelle économie qui commence à faire son apparition partout dans le monde.

C'est pourquoi une bonne compréhension de la dynamique du développement économique est indispensable à toute urbanisation « durable » et, au-delà des centres urbains, elle doit aussi prendre en compte les villages.

Le financement de l'habitat a un rôle important à jouer. La réforme économique et financière doit rendre les villes à travers le monde mieux à même de servir de locomotives du développement socio-économique national. Les cadres juridiques et les politiques publiques se doivent de mettre en valeur les atouts qui sont ceux des villes, ainsi que la

création de valeur et l'accumulation du capital en milieu urbain.

C'est pourquoi les politiques d'ONU-HABITAT veillent à améliorer les systèmes financiers et à mettre au point des dispositifs et instruments innovants et favorables aux pauvres. L'objectif n'est autre que d'assurer des financements durables pour l'habitat bon marché, les services urbains et l'aménagement des infrastructures. Tous ces éléments sont indispensables si le développement durable doit devenir une réalité pour tous dans toutes les villes du monde.

Onitsha, Nigeria. Photo © ONU-HABITAT/Alessandro Scotti



CHAPITRE 02

COMMENT NOUS INTERVENONS DANS UN MONDE EN PLEINE URBANISATION





Les programmes de soutien qui rendent les moyens publics et privés plus efficaces et plus transparents ont pour effet de réduire les dépenses inutiles et aux finalités mal définies tout en améliorant l'accès au logement et aux services pour tous, et notamment les pauvres.”

Programme pour l'Habitat

L'urbanisation se poursuit en Asie et en Afrique mais elle s'est stabilisée en Amérique Latine où 75 pour cent de la population vit en ville. Dans les Etats arabes, le rythme est modéré.

Même là où le processus s'est stabilisé, toutefois, la tâche à laquelle ONU-HABITAT et les responsables des politiques publiques ont dû faire face n'aura pas changé en cette difficile année 2010 : dans les pays en développement, émergents ou en transition, la fourniture d'un habitat « durable » et d'infrastructures et de services pour tous, un urbanisme amélioré et l'atténuation des risques liés au changement climatique.

En 2010, dans les centres urbains en sortie de crise comme dans les métropoles, ONU-HABITAT a appuyé le développement durable et « intelligent » des villes dans les contextes nationaux et régionaux les plus divers.

Avec ses méga-villes, l'Amérique Latine est aujourd'hui plus urbanisée que l'Europe mais elle doit faire face à une fracture beaucoup plus prononcée entre riches et pauvres. En Asie de l'Est, l'urbanisation se poursuit à un rythme très soutenu mais elle est raisonnablement bien gérée. Tel est aussi le cas en Asie du Sud-Est, où le rythme est plus

lent. L'exception régionale reste l'Asie méridionale, où la prolifération des taudis et la pauvreté urbaine continuent de sévir.

Dans les Etats arabes, l'urbanisation est mieux gérée dans les pays à revenu moyen et fortes densités. En Afrique du Nord, le développement urbain est souvent entravé par le manque de perspectives économiques, quel que soit le degré d'instruction.

L'Europe orientale et l'Asie centrale restent caractérisées par une forte centralisation du pouvoir. Le jeu des forces du marché et la concurrence à l'échelle internationale renforcent la primauté des capitales, et pendant ce temps-là les villes éloignées des grands centres vont déclinant. L'apparition d'établissements informels dans le Caucase et en Asie centrale y reflète la fracture urbaine.

INFLUENCER LES POLITIQUES, RENFORCER LES CAPACITÉS

C'est dans ces conditions qu'ONU-HABITAT a en 2010 poursuivi sa mission : la promotion du développement urbain durable. Cela passe par le soutien à la mise au point de bonnes politiques de la



Le renforcement des capacités à Bagh (Pakistan). Photo © ONU-HABITAT

ville à l'échelon national et local, et le renforcement des capacités à l'échelle nationale.

Le développement urbain durable est en effet largement fonction du caractère bien adapté des structures de gouvernement nationales ainsi que de l'autonomie administrative et financière des autorités urbaines.

ONU-HABITAT a maintenu son soutien aux autorités nationales à travers des programmes d'échelle internationale et des projets de coopération technique. En 2010, l'institution a œuvré dans pas moins de 70 pays, dont bon nombre se relevaient de conflits ou de catastrophes naturelles.

De fait, aujourd'hui, 40 à 60 pour cent du portefeuille d'opérations d'ONU-HABITAT porte sur la reconstruction suite à une catastrophe naturelle (par exemple, Haïti et le Pakistan) ou un conflit (par exemple, l'Afghanistan, la Somalie, l'Irak et le Kosovo). Ces projets sont financés par la coopération avec les organismes d'aide spécialisés.

L'institution intervient à travers toute la gamme des affaires urbaines et des besoins qui sont ceux

des villes. Cela comprend la reconstruction, la préservation de l'environnement, et l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation de ses effets. Quel que soit le pays, les projets sont conduits en coopération avec le gouvernement, les collectivités locales, les milieux d'affaires et la société civile, y compris les organisations non-gouvernementales et les collectifs populaires.

Dans les pays les moins développés, l'activité a continué à privilégier la réduction de la pauvreté urbaine, y compris l'amélioration des taudis, l'accès au foncier et au logement, les services élémentaires et la gestion des villes. Ces activités sont elles aussi financées par la coopération avec les organismes d'aide spécialisés.

Dans les pays à revenu moyen et « émergents », comme en Asie de l'Est, dans les Etats arabes, en Amérique Latine et en Europe orientale, ONU-HABITAT en 2010 a continué à soutenir des programmes portant surtout sur le développement urbain durable et qui étaient financés par les pays eux-mêmes.





AFRIQUE ET ETATS ARABES

Les taux de croissance urbaine les plus élevés du monde

C'est en 2009 que l'Afrique a pour la première fois compté plus d'un milliard d'habitants, dont 395 millions (soit près de 40 pour cent) vivaient en milieu urbain. L'Afrique doit se préparer à voir sa population augmenter de quelque 60 pour cent entre 2010 et 2050, le nombre d'habitants des villes triplant durant cette période pour atteindre 1 230 millions. Les villes africaines demeurent celles où l'expansion démographique est la plus forte du monde entier (avec une moyenne annuelle de 3,3 pour cent, contre 2,5 pour cent pour la planète dans son ensemble) avec en toile de fond des inégalités très prononcées dans le développement socio-économique.

En Afrique, la population urbaine croît deux fois plus vite dans les pays pauvres que dans les zones relativement plus riches (soit l'Afrique du Nord et l'Afrique australe). Au sud du Sahara, on s'attend que le nombre de citoyens passe de 323,5 millions (soit 37,3 pour cent du total) en 2010 à 530,3 millions (48,2 pour cent) en 2030, puis à plus d'un milliard (60,4 pour cent) vers 2050.

Avec des taux d'urbanisation qui vont de la moyenne jusqu'à l'extrême, les Etats arabes ont eux aussi en partage la même centralisation poussée des structures et le manque de capacités locales qui entravent le bon développement urbain. Dans

UN IMPORTANT PORTEFEUILLE EN IRAK

ONU-HABITAT a continué en 2010 à conseiller le Gouvernement d'Irak dans divers des domaines où celui-ci prépare de grandes réformes : gouvernance urbaine et urbanisme, fourniture d'équipements collectifs (eau, assainissement et gestion des déchets solides), gestion foncière et fourniture d'habitat, amélioration de l'habitat informel et amélioration du sort des personnes déplacées. Les consultants et personnels spécialisés du bureau d'ONU-HABITAT en Irak allient leurs activités normatives avec des projets de démonstration largement financés par le Fonds spécial pour l'Irak. Le portefeuille en cours comprend 14 projets d'une valeur de l'ordre de USD 25 millions. La gouvernance et le renforcement des institutions forment l'essentiel de la collaboration avec les départements ministériels et les collectivités locales nouvellement établies. Bon nombre de projets sont conduits en partenariat avec d'autres institutions de l'ONU ou autres, et couvrent la période 2006-2014.

L'année aura vu la fin de cinq programmes en collaboration avec divers partenaires locaux, nationaux et internationaux. Ils ont porté sur les domaines suivants : (i) mise en place d'instances participatives pour les plans locaux d'aménagement territorial dans cinq gouvernorats et projets de réhabilitation accélérée ; (ii) consultations et ateliers lors de la deuxième phase d'un programme d'assistance technique et de renforcement des capacités, débouchant sur un nouveau système d'information sur l'habitat, un nouveau cadre juridique pour le secteur et un centre de collecte des connaissances et de formation. En novembre 2010, le gouvernement a approuvé la Politique nationale de l'habitat et cherche maintenant à nouer des partenariats public-privé dans ce secteur ; (iii) Le Projet de gouvernance et de soutien à Basra, au sud du pays, qui va améliorer les plans d'aménagement à l'échelle de la province ainsi que les consultations sur les services publics ; (iv) la mise au point d'un système national de formation technique et professionnelle ; et (v) le renforcement du système municipal de gestion des déchets solides à travers un nouveau cadre juridique, des formations spécialisées, le rôle du secteur privé et diverses améliorations des services et facilités à Basra. Le travail se poursuit sur un projet de démonstration de réhabilitation urbaine dans la ville septentrionale d'Erbil, avec voyages d'étude et soutien à l'Association irakienne des collectivités locales, ainsi qu'avec des urbanistes pour créer un corps professionnel en Irak. Tous ces projets, nom des partenaires financiers et autres compris, sont détaillés dans le Country Activities Report 2011 (Rapport d'activité par pays) disponible en ligne et en version imprimée.

les villes arabes, l'eau constitue un problème plus urgent que dans celles d'Afrique. Du moins les pays arabes ont-ils pour eux l'abondance des ressources en hydrocarbures.

Dans les Etats de la coopération du Golfe, les taux d'urbanisation s'étagent de 80 pour cent (soit le double de la moyenne africaine) à juste en-dessous de 100 pour cent.

URBANISME ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DOMINANT

En Afrique sub-saharienne et dans les plus pauvres des Etats arabes, l'activité d'ONU-HABITAT en 2010 a surtout consisté à aider les pouvoirs publics à améliorer l'urbanisme et à renforcer les capacités qui y sont associées. Des projets concernant l'habitat, l'eau, l'assainissement et la réduction des taudis sont en cours dans ces pays.

Grâce au Gouvernement du Koweït, ONU-HABITAT a bénéficié dans les Etats arabes d'un important soutien au titre d'un projet de USD 3,9 millions sur cinq ans (à fin 2012) en partenariat avec la Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour l'Asie de l'Ouest, l'Organisation des villes secondaires arabes et l'Institut arabe d'aménagement urbain.

Ce dispositif a donné lieu à un programme de coopération régionale avec le Conseil des pays arabes du Golfe.

Des projets d'habitat et d'aménagement urbain ont reçu une assistance technique en Irak, Syrie et Tunisie, au Koweït même et en Jordanie. Des formations portant sur les systèmes d'information géographique ont été organisées en Jordanie et au Liban.



QUELQUES GRANDS PROJETS

RÉTABLISSEMENT DE LA PAIX

Les différends fonciers peuvent être une cause majeure de conflit civil ou même de guerre. Avec son expertise unique en matière foncière, ONU-HABITAT se trouve en position privilégiée pour aider à prévenir les tensions avant qu'elles débordent.

En 2010, l'un des projets stratégiques de l'institution en Afrique – USD 15 millions, 2009 à 2014 – s'est concentré sur les droits fonciers des réfugiés et personnes déplacées qui rentraient chez eux dans la province orientale encore instable de la **République démocratique du Congo**. Grâce au soutien de l'Agence canadienne pour le développement international, à l'Agence américaine pour le développement international, au Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés et au *Peace Building Fund*, ONU-HABITAT s'attache à stabiliser cette région en aidant les autorités à faire face à un certain nombre de litiges fonciers et immobiliers qui gênent le retour, la réintégration et le relèvement de ces habitants.

Au **Soudan**, les hostilités entre Nord et Sud ont déplacé quatre millions de personnes et transformé un demi-million d'autres en réfugiés. Face à la menace d'un nouveau conflit à propos des revendications foncières, le Coordinateur humanitaire des Nations Unies et le Gouvernement du Canada ont demandé à ONU-HABITAT de renforcer les capacités qu'ont les institutions concernées de gérer efficacement les litiges fonciers. Outre des dispositifs institutionnels et une campagne de prise de conscience, le projet (deux millions de dollars US, un an), financé par START Canada, comporte notamment des formations avancées en médiation foncière.

Deux autres projets au **Liberia** viennent encore illustrer la façon dont ses missions amènent ONU-HABITAT à participer au rétablissement de la paix. L'un a appuyé

Au Liban, 2007. Photo © ONU-HABITAT



la création de la Commission foncière du pays. L'autre a renforcé la fourniture de services urbains, grâce au soutien de l'Agence suédoise pour le développement international et du Programme des Nations Unies pour le développement.

LE RELÈVEMENT APRÈS CRISE

Dans les Territoires occupés de Palestine, ONU-HABITAT s'est trouvée engagée dans trois grands projets. A Gaza, 100 unités de logement étaient en 2010 en voie de reconstruction à l'intention de non-réfugiés au titre d'un projet de 18 mois, le coût de USD 7,7 millions étant supporté par la Campagne du Gardien des deux Saintes Mosquées pour l'Aide au Peuple Palestinien à Gaza. Un autre projet (quatre

ans et demi, USD 6,3 millions) soutenu par le Comité saoudien pour l'Aide au Peuple Palestinien fournit de son côté 100 unités d'habitation aux veuves et femmes défavorisées d'Hébron tout en les aidant à créer leur propre petite entreprise. Le même Comité saoudien soutient aussi l'établissement d'un centre de formation professionnelle et technique pour les femmes défavorisées de Cisjordanie (USD 1,5 million, deux ans et demi).

En **Somalie**, ONU-HABITAT l'année 2010 a été marquée par un programme à quatre ans et demi (USD 37,1 millions) qui se terminera en 2012 et est financé par la Commission européenne, l'Agence suédoise de coopération internationale, le Ministère du développement international du Royaume-Uni, le Gouvernement d'Italie et le Programme



des Nations Unies pour le Développement. Ce vaste programme conjoint des Nations Unies sur la gouvernance locale et la fourniture décentralisée de services comprend une nouvelle politique foncière (avec mode de règlement des litiges) de nouvelles normes d'urbanisme et de construction, la mise au point d'une politique de financement des municipalités, l'amélioration du recouvrement de l'impôt et la collecte des déchets solides. Deux autres grands projets se sont achevés en 2010. L'un a mis en œuvre une stratégie conjointe des Nations Unies pour fournir abris et services à quelque 22 000 réfugiés et personnes déplacées à Bossaso, dans le nord. D'autres programmes de soutien du même genre ont été rendus possibles grâce à la contribution du Gouvernement d'Italie et d'autres partenaires.

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ URBAINE

Dans ce domaine, l'année 2010 a été marquée par divers projets dans les pays moins développés.

Au Burkina Faso, ONU-HABITAT en 2010 a achevé un projet à trois ans et demi, USD 500 000, avec soutien de la Cities Alliance, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale, l'Agence française de développement et le Partenariat pour le développement municipal au titre d'un programme Villes sans taudis. Il s'agissait de mettre au point une stratégie participative pour améliorer les équipements et les services pour les plus pauvres.

Au Tchad, un grand projet à trois ans, USD 22,3 millions, soutenu par le Programme des Nations Unies pour le développement, a privilégié le développement/aménagement urbain et l'amélioration de l'habitat.

ONU-HABITAT ET LES GOUVERNEMENTS SOUTIENNENT L'INITIATIVE DE POLITIQUE FONCIÈRE POUR L'AFRIQUE

Réunie à Bamako (Mali) pour trois jours en novembre 2010, la troisième Conférence ministérielle africaine sur le logement et l'aménagement urbain a présenté un nouveau plan d'action contre l'extension de la pauvreté urbaine sur le continent. « J'ai plaisir à vous féliciter pour la Déclaration et le Programme d'action de Bamako, » a déclaré le Directeur Général d'ONU-HABITAT, Joan Clos, après l'adoption, à l'unanimité des 29 gouvernements représentés, de ces deux documents, qui a marqué sa première participation officielle à cet événement. « Les acquis accumulés cette semaine doivent nous faire entrer dans une ère nouvelle où nous pourrions nous dire que nous avons ramené la proportion des populations urbaines vivant dans les taudis en-dessous de 60 pour cent du total. »

Le Dr Clos a félicité les gouvernements pour s'être penchés sur les questions foncières, sur de nouvelles idées et sur la gouvernance en la matière – « bref, l'un des domaines les plus importants où nous sommes en mesure d'apporter des améliorations tangibles au bénéfice de tous sur ce continent en voie d'urbanisation rapide. » La séance plénière de clôture aura entendu le discours du président du pays hôte, Amadou Toumani Touré, qui a lui aussi fait part de sa satisfaction au vu des résultats d'une réunion consacrée à l'amélioration de la gestion et de la gouvernance foncières. Le document adopté, *L'Initiative pour la politique foncière en Afrique: Un cadre pour le renforcement des droits fonciers, une meilleure productivité et des moyens de subsistance plus sûrs*, émane d'une initiative conjointe de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. Ce cadre encourage les gouvernements à mettre au point des formes d'administration foncière mieux adaptées à l'échelle nationale, et qui s'accordent bien avec le contexte spécifique à l'Afrique qui allie des droits d'attribution et d'usage tant formels qu'informels. Le cadre avait initialement reçu l'approbation des chefs d'Etat africains lors de leur réunion de juillet 2009 en Libye.



En Egypte, un projet en cours (USD 7,4 millions) financé par le gouvernement fournit aux petites villes des schémas urbains afin d'améliorer l'habitat et l'accès aux services de base tout en soutenant le développement économique local.

Au Mozambique, grâce à l'Espagne entre autres donateurs, ONU-HABITAT a conduit six programmes de développement urbain en 2010.

Au Soudan, trois projets d'une valeur totale de USD 16,2 millions ont été achevés en 2010. En Tanzanie, un projet à cinq ans pour l'amélioration des établissements informels a été achevé à Dar es Salaam en 2010. Au Zimbabwe, un financement de USD 400 000 sur deux ans de l'Agence suédoise de coopération internationale a permis de renforcer le bureau local d'ONU-HABITAT.

L'ETAT DES VILLES AFRICAINES 2010 : GOUVERNANCE, INÉGALITÉ ET MARCHÉS FONCIERS URBAINS

Ce rapport d'ONU-HABITAT souligne que la population du continent va tripler au cours des 40 ans à venir, dont l'essentiel dans les taudis et bidonvilles. L'Afrique s'urbanise plus rapidement que tout autre continent. Pour faire face à ce défi démographique majeur, le rapport appelle à « une perspective centrée sur les populations » qui remplace celle qui a dominé jusqu'à présent et qui « considère souvent l'urbanisation et la ville en fonction de leurs attributs physiques plus que comme un cadre de vie pour les habitants. » Une perspective centrée sur les habitants « met en relief le besoin d'un urbanisme et de réglementations mieux adaptés et plus réalistes qui soient d'un coût abordable pour les citoyens pauvres et qui facilitent des moyens de subsistance « durables » plutôt que de les entraver. »

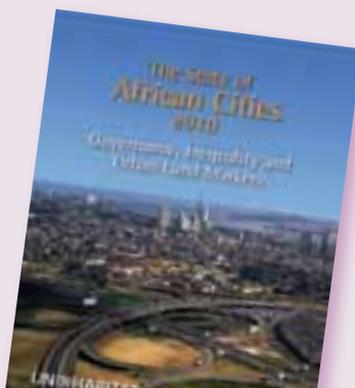
Le rapport note que ces 10 dernières années, l'Afrique du Nord est parvenue à réduire de manière spectaculaire la proportion de citoyens vivant dans des taudis ou bidonvilles. Toutefois, au sud du Sahara, la réduction des taudis n'a pu aller de pair avec l'urbanisation rapide de la population, et le rapport

avertit que faute d'agir rapidement, le triplement prévu de la population urbaine pourrait s'avérer calamiteux. Le rapport ajoute que la majorité des pays sub-sahariens ont peu de chances d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

C'est jusqu'à 70 pour cent de toute l'expansion démographique de l'Afrique qui va se produire dans les villes secondaires et celles de taille intermédiaire (moins d'un million d'habitants), et celles-ci vont donc devoir y faire face avec les équipements collectifs voulus. Le changement climatique peut, lui, être cause de désastres : plus de 25 pour

cent de la population du continent vit dans un rayon de 100km du littoral, ce qui les expose à la montée du niveau des mers et aux inondations côtières dans les quelques dizaines d'années à venir. D'autres parties de l'Afrique ont récemment souffert de sécheresses prolongées et de la famine qui a suivi, les réfugiés des campagnes ajoutant, à cette occasion, à la masse des populations à risque déjà présentes dans les villes. Le rapport note encore que si de nombreux gouvernements en Afrique commencent à agir face aux effets du changement climatique, les collectivités locales et les municipalités sont très en retard à cet égard.

Le rapport analyse en profondeur les mécanismes fonciers dans les cinq grandes régions d'Afrique et suggère l'intégration des systèmes et marchés formels et informels. Il examine aussi les nouvelles configurations urbaines, avec les bienfaits (développement, intégration régionale) et les problèmes qui y sont associés. Le rapport est disponible en ligne ou sous forme imprimée.





AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Une région très urbanisée

En Amérique Latine, quelque 75 pour cent de la population vivent désormais en ville. En revanche, les pays des Caraïbes restaient largement ruraux, avec des centres urbains assez dispersés. Le problème majeur pour l'Amérique Latine reste que le développement économique, les équipements et les services n'ont pas suivi le rythme soutenu de l'urbanisation.

C'est ainsi que certaines ont encore à connaître de l'émigration, des inégalités et de l'insécurité. La protection de l'environnement naturel et l'anticipation du changement climatique constituent deux nouveaux défis pour les pouvoirs publics et les municipalités. La formation des populations et le renforcement des capacités institutionnelles sont essentielles à tout schéma de protection digne de ce nom, notamment en cas de tremblement de terre, dans les Caraïbes, région bien connue aussi pour ses ouragans.

ONU-HABITAT observe de près les villes de la région. Notre rapport sur L'Etat des Villes d'Amérique Latine et des Caraïbes, premier du genre, paraîtra dans le courant 2012.

Dans les métropoles et méga-cités d'Amérique Latine se côtoient l'extrême richesse et la misère. Les risques de problèmes sociaux sont exacerbés par un climat

économique peu favorable. La décentralisation est intervenue plus tôt en Amérique Latine que dans toute autre région en développement. Le sens de l'appartenance communautaire nourri dans les innombrables *favelas* (taudis) et l'esprit d'auto-assistance placent l'Amérique Latine au tout premier rang de la gouvernance participative à travers le monde.

Des progrès majeurs ont été accomplis en matière de transports en commun « intelligents », mais des solutions plus innovantes s'imposent pour venir à bout de l'engorgement de la circulation. La gouvernance participative et le développement des communautés locales aident aussi à la prévention de la délinquance et de la violence en milieu urbain. La campagne *Villes plus sûres* d'ONU-HABITAT joue son rôle à cet égard.

QUELQUES GRANDS PROJETS

LE SOUTIEN À LA GESTION DES VILLES

En 2010, ONU-HABITAT a apporté son soutien au dialogue sur la décentralisation avec des projets axés sur la gestion des villes et le renforcement des capacités qui y est associé, y compris en ce qui concerne la sécurité, les femmes et la jeunesse.

Cela a été le cas au **Costa Rica**, avec trois projets. L'un d'eux (USD 700 000) a renforcé les capacités des services d'urbanisme dans un sens plus participatif et favorable à la cohésion sociale. Avec l'appui de la Commission européenne, il a pour partenaires l'Institut national de la femme, 40 autorités municipales et des organisations non-gouvernementales. Un projet sur 22 mois (USD 0,5 million) pour la mise au point de politiques d'amélioration des quartiers et d'élimination des bidonvilles a reçu le soutien entre autres de *Cities Alliance*, du gouvernement, de l'agence allemande GTZ, de la Banque de crédit hypothécaire pour le logement et de la Chambre des métiers de la construction. Après la mise au point des politiques



et le renforcement des capacités, 14 initiatives-pilotes ont été lancées puis reproduites dans d'autres localités. Enfin, un projet (USD 0,6 million) à trois ans (jusqu'à mi-2012) va améliorer la sécurité dans neuf districts particulièrement dangereux. Il est soutenu par le Gouvernement d'Espagne à travers le Fonds pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement, en partenariat avec d'autres institutions des Nations Unies et le gouvernement, les collectivités locales et des organisations non-gouvernementales.

Au Brésil, deux projets étaient en cours en 2010. L'un (USD 0,2 million) soutenait le développement local et les projets de micro-entreprises des jeunes à Vila Brasilândia (São Paulo) et l'autre (USD 150,000) a porté sur le lancement d'un programme interministériel de promotion de l'égalité raciale, ethnique et hommes-femmes.

A l'échelle régionale et en partenariat avec le ministère espagnol du logement, ONU-HABITAT

a en 2010 renforcé son soutien au Forum ibéro-américain et caraïbe des bonnes pratiques qui, avec des organisations non-gouvernementales, fait la promotion du Programme pour l'Habitat.

- Le nom de tous les donateurs et partenaires est détaillé dans notre Rapport d'activité par pays 2011 disponible en ligne et sous forme imprimée.

CATASTROPHES ET GOUVERNANCE

L'année a commencé sur une note sombre avec le séisme de magnitude 7 qui, le 12 janvier, a frappé Haïti, l'un des pays les plus pauvres des Caraïbes et dont une bonne partie de la capitale a été réduite à un tas de décombres. Ce séisme a été le pire dans la région depuis au moins deux siècles. D'après la Banque interaméricaine de développement, les dégâts sont de l'ordre de huit à 14 milliards de dollars US, sur la base d'un nombre de victimes estimé entre 200 000 et 250 000.

L'équipe d'ONU-HABITAT examine une rue en ruines à Port-au-Prince (Haïti). Photo © ONU-HABITAT / A. Grimard



Ce chiffre a été par la suite porté à 316 000 par les autorités d'Haïti. Plus d'un million de personnes déplacées vivent encore sous la tente et les bâches. Lors d'une conférence en mars 2010 les donateurs internationaux ont promis à Haïti USD 5,3 milliards. Depuis lors, les difficultés ont été exacerbées par une épidémie de choléra. Dès le début, ONU-HABITAT s'est mise en action pour donner des bases solides à la reconstruction. L'année a été marquée par un autre tremblement de terre, au **Chili**, où ONU-HABITAT a aidé à mettre en place un centre de ressources régional spécialisé dans les catastrophes naturelles, qu'elles soient sismiques ou météorologiques. Le centre aide au renforcement des capacités des pouvoirs publics, municipalités comprises, et à la formation des populations aux méthodes participatives de prévention.

Pour améliorer la gouvernance, des dialogues nationaux sur la décentralisation ont eu lieu au Salvador, en Colombie, au Guatemala, au Mexique et en Equateur.

Ce sujet a fait l'objet de débats élargis lors du Forum urbain mondial à Rio de Janeiro. Le vice-

président du gouvernement espagnol a assisté à la toute première réunion des ministres responsables du gouvernement local et de la décentralisation. Ils sont convenus de mettre en place un nouveau groupe de travail inter-gouvernemental sous l'égide du Sommet ibéro-américain des chefs d'Etat et de gouvernement. Lors de leur réunion annuelle, à Buenos Aires (Argentine), les ministres latino-américains du logement et des affaires urbaines (MINURVI) sont convenus de donner la priorité à la gestion des risques de catastrophes face au bouleversement du climat, qui donnera son thème à la prochaine réunion.

Entretemps, ONU-HABITAT, l'Université fédérale Fluminense de Rio de Janeiro et Petrobras ont mis en place un dispositif permettant d'observer les effets sociaux d'un vaste complexe pétrochimique et de l'évaluer au regard des Objectifs du Millénaire pour le Développement. A la demande de l'entreprise, ce dispositif va être étendu à quatre autres installations, ce qui va porter à 35 le nombre de municipalités sous observation.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'EQUATEUR PREND L'INITIATIVE

C'est à la ville équatorienne d'Esmeraldas (200 000 habitants), qui est dotée d'une biodiversité exceptionnelle, qu'il est revenu de lancer l'Initiative Villes et Changement climatique d'ONU-HABITAT en Amérique Latine. Cette Initiative encourage le renforcement des politiques d'adaptation et d'atténuation face au changement climatique dans les villes des pays en développement à l'aide de méthodes innovantes et favorables aux plus

pauvres. Le programme rend les responsables municipaux et les praticiens mieux à même de faire face aux effets de ce changement grâce au renforcement de capacités spécifiques qui leur permettent aussi d'y trouver de nouvelles perspectives. Il porte sur divers domaines comme les établissements humains, la santé, les ressources en eau, les équipements et l'énergie, entre autres, et recourt à différentes hypothèses sur l'évolution à venir du climat. Des ateliers

permettent de nouer des partenariats et de recenser les stratégies, les zones vulnérables ainsi que les mesures d'urbanisme et de gestion à prendre dans les divers cas de figure. A Esmeraldas et comme recommandé à la fin de cet exercice, des stratégies bien adaptées ont été mises au point à l'échelon municipal et national.





Un débat sur la condition féminine au 5e Forum urbain mondial. Photo © ONU-HABITAT/Julius Mwelu

PLAIDOYER

Au Brésil, au titre du Programme Inter-Agences pour la promotion du genre, de la race et de l'éthnie, initiative du Fonds pour les Objectifs du Millénaire pour le Développement financée par le Gouvernement d'Espagne, ONU-HABITAT a aidé à la mise au point d'une nouvelle stratégie de communication qui a donné lieu à un nouveau portail, <http://www.generoracaetnia.org.br>.

Ce programme cherche à réduire les inégalités liées au genre et à la race tout en prenant en compte la diversité qui caractérise le vaste pays qu'est le Brésil. Les partenaires sont ONU-Femmes, UNICEF, le PNUD, l'OIT et des organismes publics brésiliens comme le Secrétariat aux politiques féminines et

celui pour la promotion de l'égalité raciale.

Au Costa Rica, ONU-HABITAT a terminé un programme-pilote sur « le genre dans la gestion municipale ». Cinq dialogues sur la gestion municipale, budget compris, ont été organisés à Heredia, Talamanca, Flores et Puriscal.

A Kingston (Jamaïque), ONU-HABITAT et le Programme des Nations Unies pour le développement ont contribué à améliorer la sécurité à travers le renforcement des capacités des collectivités locales. Les fonctionnaires ont été formés et conduisent désormais des audits de sécurité pour les femmes en partenariat avec la Commission Huairou et l'Université technique de Jamaïque. Le programme sera ensuite diffusé dans d'autres localités.



ASIE ET PACIFIQUE

Une région dynamique qui abrite 16 des 20 plus grandes villes du monde

En 2010 dans la région Asie-Pacifique, ONU-HABITAT a lancé pas moins de 39 projets pour un montant total de USD 150 millions, tandis que 47 autres (USD 106 millions) étaient menés à leur terme. La majorité de ce portefeuille se compose de projets de relèvement suite à des catastrophes ou des conflits politiques.

Les villes de cette région du monde ont continué à poser à ONU-HABITAT les défis les plus divers, du relèvement d'après-crise aux taudis les plus peuplés du monde sans oublier les questions complexes que posent les nouvelles configurations urbaines dans les pays à revenu moyen.

L'expansion démographique a été plus soutenue dans les villes d'Asie que dans aucune autre partie du monde entre 1990 et 2009, de sorte qu'aujourd'hui la région abrite la moitié de la population urbaine de la planète.

En 2010 encore, nombre de pays d'Asie ont notablement progressé dans la lutte contre la pauvreté, mais le taux d'urbanisation reste tel que la moitié des habitants des taudis du monde entier vit dans la région.

De Shanghai à Sydney en passant par Bombay et Manille, les villes sont devenues en Asie-Pacifique les moteurs des économies nationales, comme dans les autres régions du monde. Toutefois, les villes en expansion rapide situées dans les pays nouvellement industrialisés et en développement accéléré doivent faire face à trois grands défis : l'environnement, la pauvreté et l'urbanisme.

Bien des grandes villes-régions et des couloirs urbains situés le long du littoral sont confrontés à une menace très sérieuse, celle de l'élévation du niveau des mers. Ce phénomène est d'une importance vitale pour certains Etats insulaires du Pacifique, pour lesquels l'adaptation au changement climatique risque de ne pas suffire. Leurs ressources ne sont pas à la hauteur, et dans certains cas il n'y aura d'autre solution que le déplacement forcé de populations entières à des milliers de kilomètres de leurs foyers.

Le nombre de catastrophes naturelles de grande ampleur a considérablement augmenté ces 10 dernières années. Et de nouveau en 2010, cette situation a donné une dimension particulière aux interventions d'ONU-HABITAT en matière de logement, d'établissements urbains et de gestion des villes, surtout en Asie du Sud et du Sud-Est (Indonésie, Myanmar et Pakistan). Le conflit en Afghanistan et les situations d'après-crise, comme le Sri Lanka, mobilisent eux aussi les ressources de l'institution dans la région.

Dans le même temps, la décentralisation a mis en relief le besoin d'améliorer la gouvernance locale dans les centres urbains secondaires en pleine expansion où les infrastructures et les services sont insuffisants.

En 2010, ONU-HABITAT a mis en œuvre le même Processus populaire, qui implique les populations locales, dans tous ses programmes d'après-crise ou d'amélioration du milieu urbain. Il s'est appliqué en Mongolie, au Bangladesh, en Indonésie, aux Philippines, au Vietnam et aux Etats insulaires du Pacifique.



Très représentatifs de l'évolution des activités d'ONU-HABITAT dans la région sont les projets soutenant la réforme législative et les programmes nationaux, comme aux Philippines et au Sri Lanka. Les pays plus riches, quant à eux, attendent maintenant de l'institution une coopération technique plus spécialisée face aux défis nouveaux et complexes auxquels sont confrontées leurs villes. Cela survient habituellement au moment critique où ces pays n'ont plus droit à l'aide internationale.

Dans 15 pays entrant dans cette catégorie, ONU-HABITAT a renforcé les capacités et créé des réseaux avec divers partenaires, notamment pour entreprendre des évaluations de la vulnérabilité aux effets du changement climatique.

QUELQUES GRANDS PROJETS

LE PLUS GRAND CHANTIER D'ONU-HABITAT

C'est en Afghanistan qu'ONU-HABITAT conserve son plus gros portefeuille d'opérations – USD 68 millions en 2010. Après 20 ans de conflit, la gouvernance est très faible dans le pays et nos projets privilégient le relèvement et le développement des communautés locales.

Avec le soutien d'ONU-HABITAT, le gouvernement a lancé un Programme de solidarité nationale afin de renforcer le réseau de 30 000 institutions populaires

Au Pakistan, la reconstruction matérielle et sociale suite aux inondations destructrices va durer des années.
Photo © ONU-HABITAT/G. Siddiqui





Au Pakistan, la reconstruction matérielle et sociale suite aux inondations destructrices va durer des années. Photo © ONU-HABITAT/G. Siddiqui

autonomes. Notre institution a mis au point le modèle de gouvernance de base, qui s'appuie sur les communautés locales, ainsi qu'un manuel pratique, avant de lancer le programme en 2003. A partir de 2007, ONU-HABITAT et 28 organisations non-gouvernementales afghanes et étrangères ont aidé à la mise en place de Conseils de développement communautaires chargés d'organiser la vie civique (bon déroulement des élections) ainsi que de la mise au point et de l'exécution de projets locaux (commodités publiques, alphabétisation, formation à la micro-entreprise).

Le projet individuel le plus important (USD 40 millions, 2008-2013) porte sur la seconde phase du Programme national d'alphabétisation, avec le soutien de l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Jusqu'à présent, quelque 6 600 centres d'alphabétisation (hommes et femmes séparés) ont été établis dans 20 provinces et deux tiers des 153 000 bénéficiaires sont des femmes ; en outre, plus de 9 500 mécanismes d'épargne populaire ont été établis en ville comme en campagne.

Des huit autres projets en cours, le plus important (USD 31 millions, un an à mars 2011) contribue au rétablissement de la paix au titre du Programme de solidarité nationale. Un autre (USD 8,1 millions, deux ans à fin 2011) soutient une nouvelle phase dans la réintégration à Kaboul et Jalalabad de milliers d'anciens réfugiés et déplacés.

Trop nombreux pour être tous cités, les projets d'ONU-HABITAT en Afghanistan sont financés par le Gouvernement du Japon, l'Agence canadienne pour le développement international, le ministère britannique du développement international, la Commission européenne, l'UNICEF, l'Agence américaine pour le développement international et la Banque mondiale, entre autres.



Pour tout détail supplémentaire sur tous ces projets, et les généreux donateurs, se reporter au dernier Rapport d'activité par pays 2011 (*Country Activities Report*), disponible en ligne et sous forme imprimée, ainsi que le site Web unhabitat.org, ainsi que le magazine *Urban World*.



PAKISTAN

Dans cet autre grand domaine d'activité en 2010, ONU-HABITAT fournit abri et sécurité d'occupation pour les réfugiés du conflit afghan dans la vallée de la Swat et au Baloutchistan, ainsi que dans toutes les provinces affectées par les inondations les plus dévastatrices qu'ait connu le Pakistan et celles qui se relèvent d'un fort tremblement de terre.

Le principal projet arrivé à son terme en 2010 (USD 14 millions sur trois ans et demi, financés par les Gouvernements de Suède et du Royaume-Uni) a fourni un soutien technique et des formations à l'Autorité pakistanaise de reconstruction et de réhabilitation créée à la suite du séisme. Le programme de reconstruction de l'habitat rural lancé par cet organisme avec le soutien d'ONU-HABITAT a été considéré comme une grande réussite, grâce notamment à sa méthode (le pouvoir de décision étant laissé aux propriétaires) et à l'appui technique. En quatre ans, 430 000 maisons ont été reconstruites.

ONU-HABITAT fait partie du dispositif d'action unitaire de l'ONU au Pakistan. L'institution collabore à des programmes conjoints portant sur les femmes et sur l'environnement, l'urbanisation, l'eau et l'assainissement. En 2010, ONU-HABITAT a lancé trois projets conjoints d'un montant total de USD 1,2 million, chiffre qui devrait doubler en 2011.

SRI LANKA

ONU-HABITAT a, en 2010, mené à leur terme les derniers projets de soutien aux victimes du tsunami de 2004. Le plus important (USD 2,8 millions, 4 ans à juin 2010 avec le soutien de la FICR) a aidé les populations à reconstruire leurs établissements, y compris 6 431 nouveaux logements et le relèvement renforcé des communautés. La reconstruction d'un marché au poisson à Gallé a été financée par la société chimique allemande BASF.

Les autres projets terminés en 2010 étaient soutenus par Cities Alliance et le Programme des Nations Unies pour le Développement. Ces donateurs ont ensemble financé un projet à deux ans (USD à 5 million à décembre 2010) dans quatre villes caractérisées par une expansion démographique rapide et le manque d'équipements et de services ; le projet a institutionnalisé la gouvernance participative et soutenu la mise au point des programmes d'action pour l'amélioration des établissements afin de mobiliser les fonds pour la phase de mise en œuvre.

ONU-HABITAT soutient maintenant les communautés tamoules qui reconstruisent leurs logements après des années de conflit civil. Les deux projets en cours portent sur un programme de USD 9,3 millions (16 mois) soutenu par l'Agence australienne pour le développement international pour rendre un toit aux populations déplacées dans le nord du pays. Cela comprend la reconstruction, la réparation, l'eau et l'assainissement, la protection de l'environnement, l'enregistrement foncier et le développement des capacités professionnelles des femmes. L'autre projet (USD 1,6 millions, trois ans à mars 2011) soutenu par l'Armée du Salut soutient la reconstruction et le relèvement post-tsunami dans le district de Jaffna.

MYANMAR

C'est dans ce pays qu'ONU-HABITAT a, pour la première fois, appliqué le Processus populaire à la fin des années 1990. Plus de 1,7 million de Birmans ont bénéficié d'équipements collectifs et d'accès à l'eau salubre. Notre institution a aussi mis au point l'Initiative de développement humain pour le compte du PNUD. Aujourd'hui, ONU-HABITAT conduit des programmes de soutien aux établissements (abri, eau, assainissement et équipements collectifs) dans les zones touchées par les cyclones Nargis et Giri, et a étendu son assistance à la réduction des risques de catastrophes et à l'aménagement pro-pauvres à l'échelle du pays tout entier. Notre institution assiste aussi les trois ministères concernés.

Ailleurs en Asie, ONU-HABITAT a fourni des formations pour une gestion améliorée des déchets solides en **Indonésie** et apporté son assistance à plusieurs municipalités aux **Philippines**. Les projets achevés en 2019 ont porté sur une évaluation de l'assainissement post-tsunami à Aceh (Indonésie), un projet de relèvement à l'ouest de Sumatra (Indonésie) suite au tremblement de terre ; la fourniture d'abris d'urgence suite au typhon Ketsana au **Laos** ; et la reconstruction d'une école à l'épreuve des séismes au Sichuan (**Chine**).

LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ URBAINE

LES ETATS INSULAIRES DU PACIFIQUE

Au titre de sa collaboration avec la Commission européenne, ONU-HABITAT participe à des projets dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (« ACP ») qui bénéficient du dispositif de l'Union européenne pour l'aide au développement. Un programme de 18 mois (à mars 2011) de USD 120,000 soutenu par la Commission et le Secrétariat ACP a renforcé les capacités des gouvernements, collectivités locales et principales parties prenantes dans les Etats insulaires du Pacifique en matière d'amélioration participative des taudis. Le profilage du secteur urbain aide ces pays à réduire les taudis conformément aux Objectifs du Millénaire pour le Développement. Figurent aussi au programme des projets-pilotes et, si nécessaire, l'assistance à la mise au point des politiques publiques et la mise en œuvre des cadres institutionnels, législatifs, financiers et normatifs. Cette initiative a déjà attiré l'intérêt d'autres Etats insulaires comme **Tuvalu**, **Vanuatu**, les Etats fédérés de **Micronésie**, **Palau** et la République des **Iles Marshall**.

BANGLADESH

Le projet individuel le plus important d'ONU-HABITAT (USD 50,4 millions, cinq ans à mars 2015), qui porte sur la réduction de la pauvreté à travers des partenariats urbains, est soutenu par le Gouvernement du Royaume-Uni et le Programme des Nations Unies pour le développement. En 2010, son champ d'intervention est passé de 16 à 23 villes. S'appuyant sur un projet antérieur (2000-2007) dans un pays où les taudis et la pauvreté sont très répandus, ce programme vise à améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance de trois millions d'individus. A la fin de 2010, le chiffre était déjà de 2,1 millions, des équipements de base (eau, assainissement et sentiers aménagés) devant être fournis en plus.

VIETNAM

Avec 25 pour cent de son parc d'habitat classé comme « inférieur aux normes » ou « temporaire », ce pays en pleine urbanisation avait besoin d'une nouvelle politique du logement. Un projet stratégique de deux ans (USD 0,4 million), soutenu par le dispositif « Unis dans l'Action » de l'ONU et en partenariat avec diverses organisations dont la Coalition asiatique pour les droits humains et l'Association des villes du Vietnam, le gouvernement a évalué les besoins en habitat, et une stratégie nationale et des recommandations ont été élaborées, y compris pour les ménages à bas revenus. Deux autres projets terminés en 2010 ont porté sur la mise en place d'observatoires urbains, avec indicateurs de genre, ainsi que sur une stratégie d'aménagement pour Quang Nam, la province du pays la plus exposée aux catastrophes naturelles.



MONGOLIE

Oulan-Bator, capitale du pays, doit faire face à un important exode rural qui force les autorités à passer d'un système de planification centrale à un modèle d'aménagement tiré par la demande. En décembre 2010, ONU-HABITAT a mené à son terme un programme de USD 0,5 million lancé en 2006 avec le soutien de *Cities Alliance*. Il a comporté des formations ainsi que la mise au point de directives et d'un système d'information. Le programme est complété par un autre de deux ans (USD 5,8 millions à décembre 2011), soutenu par le Gouvernement du Japon pour l'amélioration participative des conditions dans la même région. Il porte notamment sur l'autonomisation, l'évaluation des besoins et la fourniture d'équipements et services de base.

L'INITIATIVE « CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Vers la fin 2010, ONU-HABITAT avait déjà rallié à son *Initiative Villes et Changement climatique* 20 centres urbains dans 11 pays de la région : **Cambodge, Fidji, Indonésie, Mongolie, Népal, Papouasie Nouvelle Guinée, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Vanuatu et Vietnam**. Ce projet (2008-2015) avait déjà attiré des contributions à hauteur de USD 0,8 million de la part du Gouvernement de Norvège, de l'Agence suédoise pour le développement international, de *Cities Alliance*, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, de la Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, de *CityNet*, du Forum des collectivités locales du Commonwealth, de la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie-Pacifique, de GTZ, de la Fondation Rockefeller, de *Cités Unies* (UCLG /AP) ainsi que de quelques institutions universitaires et autres.

Des exercices d'évaluation des risques et des programmes d'action sont en cours dans tous les pays participants. Les représentants de 14 pays d'Asie-

Pacifique ont suivi une formation d'instructeurs en 2010. L'Initiative a été présentée lors de plusieurs événements dans la région. Un atelier pour les universités et un séminaire pour étudiants ont donné lieu à la mise au point d'un matériel de base pour des cours qui va servir à l'établissement d'une Académie des Villes et du Changement climatique. Les partenaires de l'Initiative dans la région se sont mis d'accord sur une stratégie visant à l'étendre à 30 villes en tout d'ici 2015. Dans un domaine voisin, la campagne de l'ONU « Pour la résilience des villes » a été lancée en **Thaïlande**, au **Myanmar** et à **Fidji** le 13 octobre, Journée internationale pour la réduction des catastrophes.

QUELQUES ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

2010 aura été la première année pleine d'activité pour le Bureau d'atténuation des catastrophes installé l'année précédente par ONU-HABITAT dans la capitale iranienne, Téhéran. Il se concentre sur le renforcement des moyens en matière de logements antisismiques.

En partenariat avec ONU-Femmes et *Jagori*, un centre féminin de formation, documentation, communication et ressources en **Inde**, ONU-HABITAT a soutenu la mise au point participative d'un cadre stratégique pour les autorités de l'agglomération de Delhi, qui se concentre sur l'amélioration de la sécurité des femmes.

Ce sujet a aussi été retenu comme l'une des préoccupations majeures aux **Philippines** dans un projet conjoint avec la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie-Pacifique sur la promotion de la sécurité des citoyens pauvres dans la région.

Des audits de sécurité des femmes ont eu lieu à Phnom Penh (**Cambodge**) et la Nouvelle-Delhi (**Inde**). Une panoplie d'outils intitulée « *Des villes plus sûres* », modules de formation compris, a été mise en ligne.



DEUX NOUVEAUX RAPPORTS SUR L'ASIE

En 2010, ONU-HABITAT a publié deux nouveaux grands rapports lors de la célébration de la Journée mondiale de l'habitat en octobre à Shanghai. Ils apportent une perspective nouvelle et bien informée sur l'état des villes en Chine et, plus généralement, dans la région Asie-Pacifique. M. Daniel Biau, directeur de la coopération régionale et technique d'ONU-HABITAT, a indiqué que ces deux documents, *L'Etat des Villes chinoises 2010/2011* et *L'Etat des Villes d'Asie 2010/2011*, constituaient chacun une « première ».

Le rapport sur la Chine, publié en collaboration avec divers experts chinois, relève qu'à la fin de 2009 on trouvait dans ce pays 654 villes qui à elles seules comptaient un total de 621,8 millions d'habitants.

« Avec l'augmentation progressive de la population urbaine, la position et le rôle des économies urbaines prennent une plus grande importance dans le développement de l'économie nationale. L'urbanisation est aujourd'hui devenue un élément majeur qui encourage un nouveau type d'industrialisation, la création

d'emplois et l'expansion de la demande interne. Elle a promu le développement économique, le progrès social, l'épanouissement de la culture et, dans l'ensemble, la force de la Chine », selon le rapport.

A la fin de 2009, un total de 779,9 millions de Chinois étaient pourvus d'un emploi, dont 311,2 millions en milieu urbain. Le taux de chômage enregistré dans les villes de toutes tailles était de 4,3 pour cent. Avec le boom économique des villes, les moyens d'existence se sont progressivement améliorés. Présentant les dernières données disponibles, le rapport est disponible en chinois et en anglais.



Dans la perspective qui est celle de la région tout entière, le rapport sur *L'Etat des villes d'Asie 2010/2011* note que le rôle éminent de l'Asie dans l'économie mondiale tient au dynamisme soutenu de ses villes. Il avertit toutefois que celles-ci vont devoir se préparer au changement climatique et ajuster tant leurs équipements que leur enseignement à l'expansion démographique en cours si ce succès doit perdurer pendant les décennies à venir.

« La population d'Asie-Pacifique ne deviendra pas majoritairement urbaine avant 2026. Les villes asiatiques n'en illustrent pas moins déjà la très bonne intégration de la région dans l'économie mondiale ces 20 dernières années, » note le rapport. « Toutefois, les bénéfices n'en sont pas également distribués, comme en témoignent les taudis et la persistance de la pauvreté en milieu urbain. »

Ce premier *Etat des villes d'Asie 2010/2011* a été préparé en collaboration entre ONU-HABITAT et la Commission économique et sociale de l'ONU pour l'Asie-pacifique et la section régionale de *Cités unies* (UCLG-A/P).



EUROPE ORIENTALE ET PAYS EN TRANSITION

Un manque généralisé de décentralisation

Dans ces régions en 2010, l'aménagement urbain est demeuré inégal, les centres historiques embourgeoisés voisinant avec d'immenses centres commerciaux, des tours et des zones résidentielles aménagées sous le précédent régime.

La région a besoin de se familiariser avec un modèle de régénération urbaine holiste et socialement équilibré. Une partie du parc d'habitat assez vétuste a reçu des améliorations pour réduire des coûts excessifs en matière d'énergie, mais les financements et les capacités de l'administration restant limités, ces efforts l'ont été eux aussi, tout en étant entrepris sans schéma d'urbanisme, d'où des trames de rénovation fragmentées et laissées au hasard.

En Europe orientale et en Asie centrale aujourd'hui, nombreuses sont les capitales qui attirent la majeure partie des moyens financiers, humains et culturels, ce qui provoque et entretient une forte hausse des coûts du foncier et de l'immobilier.

Dans certains pays, la fracture urbaine est plus prononcée que dans toute autre région du monde. Les établissements informels – qui souvent ne sont

pas considérés comme des taudis – ont fait leur apparition au Caucase et en Asie centrale. Dans toute la région, le manque de logements urbains locatifs d'un coût abordable reste très sérieux.

Dans certains endroits, l'intégration européenne a encouragé la cohésion régionale et les financements liés aux politiques publiques. Elle a aussi ouvert le marché du travail à toute l'Union européenne, d'où des flux d'émigrés à travers les frontières à la recherche de meilleures possibilités d'emploi. Toutefois, les pouvoirs publics se retrouvent souvent impuissants à maîtriser la situation, et les villes éloignées des principaux centres perdent de plus en plus de leurs habitants.

LES PROJETS EN COURS

AU KOSOVO

Un projet de USD 6,4 millions à trois ans (à fin avril 2011) soutient un Programme d'aménagement territorial municipal. Les partenaires d'ONU-HABITAT sont notamment le Gouvernement de Suède, la Mission administrative temporaire de l'ONU au Kosovo (UNMIK), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), diverses institutions des Nations Unies et la fondation allemande Friedrich Ebert. Le projet se concentre sur l'urbanisation sauvage. Il a amélioré la qualité de l'urbanisme ainsi que la conformité aux principes internationaux et aux normes de l'Union européenne. Il a aussi favorisé les méthodes participatives et sensibles à la dimension du genre ainsi qu'une meilleure réactivité des municipalités aux occasions de développement/aménagement. L'urbanisme est rationalisé d'un bout à l'autre de la chaîne, y compris en ce qui concerne les projets-pilotes et les établissements informels, et il facilite aussi la coopération inter-municipale.



EN SERBIE

Un projet de USD 650 000 à deux ans (décembre 2011) soutient la restauration de la paix dans le sud du pays avec l'appui du Gouvernement d'Espagne. Les partenaires comptent le Programme de l'ONU pour le développement, l'Organisation internationale pour les migrations, le Haut Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, l'UNICEF et 13 municipalités serbes. Il renforce la cohésion et le capital social parmi les populations locales afin de réduire les tensions et conflits inter-ethniques à travers la participation, le dialogue et des partenariats pour une sécurité améliorée.

La question de l'égalité hommes-femmes a été privilégiée puisqu'elle a donné lieu à une formation pour instructeurs sur les aspects pratiques des audits de sécurité des femmes. Une évaluation des besoins de formation parmi les municipalités a été réalisée et un programme sur le renforcement de la cohésion sociale et de la sécurité allait être lancé. La sécurité devait faire l'objet d'une évaluation dans 13 municipalités où une stratégie allait être mise au point.

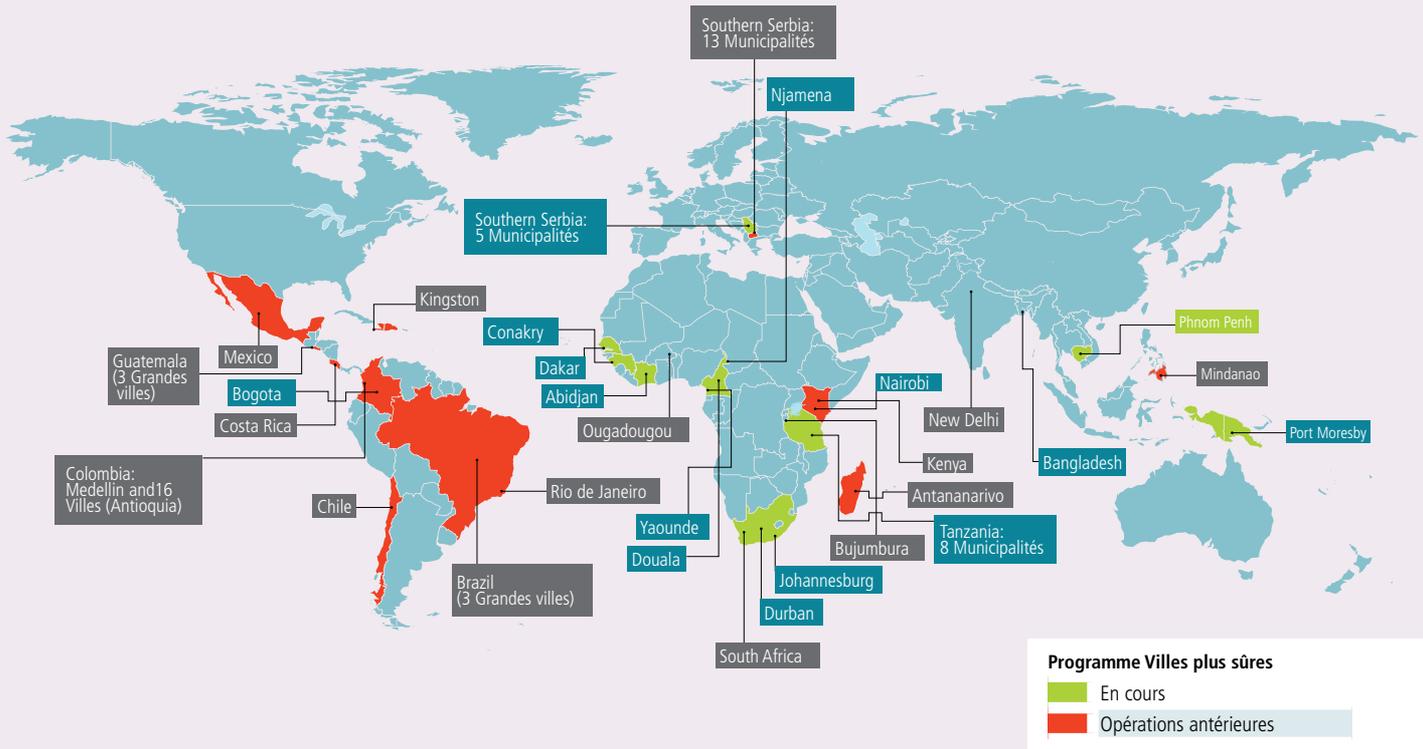
L'année 2010 aura aussi vu l'achèvement de la phase préparatoire d'un *Programme régional d'aménagement local intégré*. Financé par le Gouvernement d'Italie, le programme est destiné à la **Serbie**, l'**Albanie**, la **Bosnie** et l'**Herzégovine** pour aligner sur les normes européennes les institutions et capacités à établir dans chaque pays dans les domaines de l'habitat, de l'amélioration des établissements informels et de l'aménagement local. Des financements permettraient le passage à la phase suivante.

ONU-HABITAT prépare deux rapports sur l'évolution des villes dans la région : *L'Etat des Villes russes* et *L'Etat des Villes des pays en transition*.



ONU-HABITAT ACTIVITÉS

PROGRAMME VILLES PLUS SÛRES



03

CHAPITRE

LES ÉQUIPEMENTS URBAINS



“

L'exode rural ayant régulièrement augmenté, notamment dans les pays en développement, d'énormes pressions se font fait sentir sur des équipements et des services urbains déjà soumis à de sérieuses pressions.”

Programme pour l'Habitat

EAU ET ASSAINISSEMENT

Deux des traits distinctifs des taudis ne sont autres que le manque d'adduction d'eau et d'assainissement. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement imposent un accès amélioré à ces deux types de service de la manière la plus explicite : « Réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population privée d'un accès « durable » à l'eau salubre et à un assainissement élémentaire. »

Avec le soutien de donateurs regroupés dans un Fonds d'affectation spécial, le programme « Eau et assainissement » d'ONU-HABITAT a œuvré dans ce sens dans de nombreux pays. Cette mission est d'une telle importance que le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, dans un grand discours prononcé en 2010, a voulu y voir bien plus qu'un besoin de première nécessité:

« Nous savons que l'eau n'est pas qu'un besoin élémentaire, c'est aussi un droit humain. Sans eau, il n'y a pas de vie. Pourtant, ils sont des centaines de millions privés d'accès à l'eau salubre. Ils sont aussi

quelque 2 600 millions à manquer d'équipements sanitaires corrects, » a-t-il déclaré.

« Vivre dans pareilles conditions, c'est se trouver plus exposé aux risques de maladie et de mort. Cela perpétue la pauvreté. De toute évidence, nous devons redoubler d'efforts. Nous sommes bien placés pour atteindre l'Objectif du Millénaire portant sur l'eau, mais tout indique que celui qui concerne l'assainissement reste hors de notre portée. »

C'est dans cet esprit qu'en 2010, ONU-HABITAT a mis en œuvre son “effet de levier” pour nouer de multiples partenariats avec les banques régionales de développement, les gouvernements, la société civile et le secteur privé.

Dans les pays en développement, l'urbanisation va souvent de pair avec la prolifération des taudis, et pose donc divers problèmes.

Par conséquent, le Fonds d'affectation spéciale pour l'eau, l'assainissement et la gestion des déchets solides en milieu urbain a un rôle de plus en plus important à jouer dans les pays en développement.



Photo © Bigstockphotos

L'année 2010 a été l'occasion d'un bilan des progrès accomplis sur la voie des Objectifs du Millénaire. Ils restent insuffisants dans le domaine de l'eau et, surtout, de l'assainissement. A seulement cinq ans de l'échéance, le Fonds a maintenu son assistance aux pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine pour leur permettre de surmonter les obstacles financiers et institutionnels qui pourraient les empêcher d'atteindre les Objectifs dans les délais voulus.

Les deux grands projets d'ONU-HABITAT se trouvent dans la région du lac Victoria en Afrique de l'Est, et en Asie du Sud-Est dans la région du Mékong.

Le lac Victoria est un écosystème fragile qui procure leurs moyens de subsistance à quelque 30 millions de riverains situés au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. Le projet en cours dans la région, au titre du programme « De l'eau pour les villes africaines », privilégie les villes secondaires en expansion rapide et met l'accent sur le renforcement des capacités.

A partir de 2010, le programme a pu être étendu à 15 petites villes supplémentaires de la région, soit 800 000 habitants, grâce à une contribution (USD 110 millions) de la Banque africaine de développement, autre partenaire aux côtés de la Communauté d'Afrique de l'Est. De plus, un nouveau partenariat avec la Banque européenne d'investissement permet désormais à ONU-HABITAT d'étudier l'extension supplémentaire du programme à des villes de taille intermédiaire dans les trois pays participants.

En Asie du Sud-Est, la région du Grand Mékong (Cambodge, Chine (Yunnan), Laos et Vietnam) compte quelque 250 millions d'habitants. Une stratégie en trois étapes a été mise au point au titre du programme « De l'eau pour les villes asiatiques », qui met l'accent sur les solutions innovantes. Suite au succès de la phase préliminaire, le programme est désormais en cours dans 17 villes à travers le Laos, le Cambodge et le Vietnam.

ONU-HABITAT collabore étroitement avec les autorités nationales et provinciales, les compagnies des eaux



UN PROGRAMME CONSTAMMENT INNOVANT

Le programme en cours autour du lac Victoria met à l'essai une méthode innovante de renforcement des capacités qui rassemble toutes les institutions concernées, le secteur privé et la société privée dans un cadre spécialisé à l'échelle de la localité. Après une évaluation des besoins avec toutes ces parties prenantes, le programme s'attache maintenant à renforcer les moyens disponibles dans 10 municipalités, que ce soient ceux des fournisseurs de services, du conseil municipal, des collectivités locales, des organisations non-gouvernementales, des mouvements populaires ou du Forum des parties prenantes. Ces efforts portent sur la gestion des fournisseurs de services aux collectivités, la gouvernance pro-pauvres, le développement économique local, la gestion des agglomérations, l'égalité hommes-femmes et les catégories vulnérables. La préparation de programmes d'action par les participants et les institutions fait partie intégrante du renforcement des moyens, et le dispositif maintient son assistance technique tout au long de l'exécution de ces programmes. Jusqu'à présent, 932 représentants de toutes les parties prenantes, dont 32 pour cent de femmes, ont participé à ces exercices.

et les mouvements populaires locaux, collectifs de femmes inclus. Le projet a d'ores et déjà bénéficié à plus de 42 000 personnes et la dynamique est telle qu'elle a encouragé les gouvernements participants à étendre la méthode, à leurs propres frais.

QUELQUES GRANDS PROJETS

En Inde, ONU-HABITAT a soutenu la mise en œuvre au Madhya Pradesh des politiques nationales d'assainissement. Au Vietnam, nous avons aidé les services des eaux de Cam Ranh à adopter des pratiques de gestion de la demande favorables aux pauvres, comme l'ont fait aussi trois provinces du Laos. Le Népal a adopté une loi sur la gestion des déchets solides et imposé un certain nombre de directives, y compris sur l'environnement en milieu urbain et sur la récupération des eaux de pluie.

ONU-HABITAT a aussi, en 2010, fait des efforts concertés pour intégrer l'égalité hommes-femmes aux programmes d'adduction d'eau et d'assainissement. Depuis 2009, un projet de renforcement des capacités à cet égard a été lancé à travers des partenariats avec « l'Alliance genre et eau » en Asie et en Amérique Latine.

Dans les taudis du Pakistan, l'autonomisation des femmes a été intégrée à un projet d'amélioration des services d'eau et d'assainissement, et un autre prévoit l'égalité d'accès à leur gestion.

En Amérique Latine, les pays participant à l'Initiative « Eau et assainissement » comprennent la Bolivie, l'Équateur, le Mexique et le Nicaragua. Un Répertoire des ressources relatives au genre, à l'eau et à l'assainissement en Amérique Latine et aux Caraïbes va être mis au point.

En Amérique Latine et aux Caraïbes, au vu des résultats du programme régional « De l'eau pour les villes », ONU-HABITAT et la Banque interaméricaine de développement ont été invitées à prendre la direction du groupe « Eau et assainissement » du Forum des Amériques pour l'eau qui promeut les réformes pro-pauvres dans le secteur.

En partenariat avec des systèmes locaux de microcrédit, les banques et collectifs populaires, l'initiative « microcrédit pour l'assainissement » a aidé plus de 100 000 familles urbaines pauvres à construire des latrines améliorées et bon marché dans 12 pays : Burkina Faso, Kenya, Nigeria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie, Cambodge, Chine, Inde, Laos, Népal et Vietnam.

Les efforts déployés en 2010 ont aussi privilégié les partenariats financiers, techniques et opérationnels avec des entreprises privées – Google.org (le projet H2.0), Coca Cola, BASF et Lane Xang Minerals.

Il s'est agi notamment du suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Coca Cola Extrême-Orient a fourni USD 100 000 pour un programme pédagogique portant sur l'eau,



LA GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DANS LES VILLES À TRAVERS LE MONDE

La population mondiale se concentrant de plus en plus dans les villes, la gestion des déchets solides pose un problème majeur que ce rapport d'ONU-HABITAT envisage sous un angle neuf avec des données inédites. S'appuyant sur le cadre fixé par le modèle de gestion intégrée et « durable » des déchets, il passe en revue les recherches menées dans 22 villes de tous les continents. Il décrit la diversité des systèmes en usage et en tire les leçons pratiques pour les responsables des politiques publiques. Ceux-ci et les professionnels y trouveront donc un outil indispensable, comme aussi les chercheurs spécialisés. ONU-HABITAT a de plus, en 2010, avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits humains et l'Organisation mondiale de la santé, publié une brochure sur le droit à l'eau.



l'assainissement et l'hygiène dans des écoles à Dhaka et à Comilla (Bangladesh). Ses succès en Asie ont amené la société Coca Cola à faire un apport supplémentaire (USD 0,5 million) à un partenariat d'un million de dollars US avec ONU-HABITAT pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement en Asie, en Afrique et en Amérique Latine.

La plate-forme H2.0 pour les compagnies des eaux a été lancée lors de la Semaine mondiale de l'eau en septembre à Stockholm. Avec le soutien de Google.org, elle assure le suivi des services d'adduction d'eau afin d'informer tant les producteurs que les consommateurs dans la perspective de services améliorés et socialement équitables.

Ses sept composantes comprennent d'importants outils de gestion comme les enquêtes sur les inégalités sociales en milieu urbain, la cartographie des points d'eau, l'étalonnage comparatif des fournisseurs, les évaluations citoyennes ainsi qu'une méthodologie pour le suivi de la qualité de l'eau.

Cette plate-forme ouvre un espace public partagé qui présente des données et informations sur l'eau et l'assainissement en provenance de diverses sources propres à éclairer les décisions, les investissements et le suivi des projets des fournisseurs à travers le monde. Elle complète le système d'étalonnage lancé en mars 2010 lors du congrès de l'Association africaine de l'eau et destiné à aider les fournisseurs, autorités de tutelle et institutions financières à assurer un meilleur suivi de la qualité du service rendu.

Dans un domaine voisin, l'Alliance mondiale des partenariats de fournisseurs de services d'eau a accueilli plusieurs nouveaux membres : l'Agence française de développement, les Banques régionales de développement des Caraïbes et d'Afrique australe ainsi que plusieurs fournisseurs d'Europe orientale. L'Alliance a aussi établi deux plates-formes, l'une dans les Caraïbes et l'autre dans le Pacifique.

De fait, l'Alliance en est venue à jouer un rôle majeur dans l'amélioration des capacités des compagnies des eaux à travers des formations et des jumelages. En 2010, ce sont 1 206 professionnels issus de 162 compagnies qui en ont bénéficié directement ou indirectement (voir tableau ci-dessous).

LES TRANSPORTS URBAINS « DURABLES »

L'initiative d'ONU-HABITAT pour la promotion de moyens de transport « durables » en Afrique de l'Est, qui est financée par la Facilité mondiale pour l'environnement, a été lancée en janvier 2011. Elle appuie la conception et le déploiement de projets de transport « durables » dans les capitales de trois pays : Ethiopie, Kenya et Ouganda.

ONU-HABITAT étudie actuellement les systèmes de transport motorisé dans six autres pays au sud du Sahara. En Equateur, à Cuenca, l'institution étudie la possibilité d'établir un système intégré de transport qui pourrait ensuite être diffusé dans d'autres villes moyennes d'Amérique Latine.



ACTIVITÉS RÉGIONALES CONDUITES EN 2010 SOUS L'ÉGIDE DE L'ALLIANCE*

Région	Formation/lumelage	Entreprises	Participants	Partenariats	Entreprises	Participants
Amérique Latine / Caraïbes	15	12	425	12	24	80
Afrique	2	11	33	2	4	55
Asie	1	29	100	14	28	364
Pacifique	1	12	40	0		
Europe Sud-Est	1	3	9	1	11	20
Etats arabes	1	28	80	0		
Total	21	95	687	29	67	519

L'ÉNERGIE

En 2010, ONU-HABITAT a consulté divers partenaires locaux et institutions pour voir comment les énergies renouvelables pouvaient améliorer l'accès des plus pauvres à l'eau et à l'assainissement. Diverses possibilités de projet ont été élaborées et débattues avec des parties prenantes, et plusieurs fournisseurs d'eau ont montré leur intérêt.

Outre les aspects techniques, le programme favorise la gouvernance pro-pauvres et les bonnes pratiques, y compris l'assainissement par les populations locales et le renforcement de leurs capacités, la gestion de la demande d'eau et des approches innovantes. Les bonnes pratiques locales peuvent ensuite être reprises à leur compte par les gouvernements et les banques régionales de développement.

Toujours à la recherche de nouvelles sources d'énergie à bas coût, ONU-HABITAT a aussi en 2010 lancé en Amérique Latine le Réseau mondial de l'énergie pour les établissements urbains, qui se concentre sur la gestion des déchets et leur conversion en énergie.

DES COULOIRS ÉNERGÉTIQUES POUR L'AFRIQUE

L'Afrique subsaharienne doit mobiliser son énorme potentiel énergétique latent au service d'une croissance socioéconomique « verte », et les couloirs urbains existants se prêtent bien à des aménagements industriels et résidentiels planifiés : telle est la conclusion d'un document de recherche d'ONU-HABITAT qui appelle à la création de « couloirs urbains énergétiques ».

Dans cette partie de l'Afrique, ils sont 600 millions au bas mot qui sont privés d'accès aux sources d'énergie modernes. En moyenne, seuls sept pour cent de la population rurale et 50 pour cent des citadins ont accès à l'électricité, alors que nulle part ailleurs dans le monde le taux de croissance de la population urbaine n'est aussi soutenu.

En Afrique comme en Europe, les corridors urbains s'appuient sur des voies commerciales et de transport, des lignes à haute tension et des oléoducs ou gazoducs. Au sud du Sahara, le modèle en la matière est le « corridor de Maputo », entre Mozambique et Afrique du Sud. Les couloirs urbains énergétiques tels qu'envisagés par ONU-HABITAT comprendraient trois éléments supplémentaires. Des « parcs énergétiques » locaux tireraient tout le parti possible de l'abondance de sources d'énergies renouvelables qui caractérise l'Afrique : éoliennes, photovoltaïque, biogaz, géothermie et énergie hydro-électrique. Dans les pays producteurs de pétrole, des raffineries pourraient aussi s'établir le long des couloirs. Ces diverses sources pourraient, ensemble, alimenter des complexes miniers et/ou industriels tout en tirant pleinement avantage des équipements existants (chemin de fer, grandes voies terrestres, aéroports, ports, canaux, lignes à haute tension, oléoducs et gazoducs, etc.) ainsi que d'un potentiel économique encore inexploité.

Ces couloirs seraient, en outre, sources de multiples emplois dont les bénéficiaires seraient logés dans des ensembles résidentiels neufs, bien conçus, bien équipés et économes en énergie afin d'éviter la prolifération des taudis. Cela permettrait à ONU-HABITAT de se familiariser davantage avec les meilleurs moyens de donner un accès aux sources d'énergie aux citadins pauvres. Dans l'ensemble, ces couloirs d'un nouveau type encourageraient tant l'aménagement urbain « durable » que l'élimination de la pauvreté.

Dans la phase suivante telle qu'elle est proposée, les couloirs susceptibles d'être retenus seraient recensés dans quatre régions d'Afrique, deux d'entre eux étant ensuite sélectionnés pour mettre la formule à l'essai. Il s'agirait ensuite d'attirer les investisseurs avec des tournées d'information dans divers pays, et de susciter le cas échéant des partenariats public-privé.



CHAPITRE 04

LA PUISSANCE DE L'EFFET DE LEVIER AU SERVICE DU FINANCEMENT DE L'HABITAT



“

Promouvoir un accès large et non discriminatoire à un crédit immobilier ouvert, efficace, véritable et bien adapté pour tous, y compris en mobilisant des moyens financiers innovants, entre autres.”

Programme pour l’Habitat

L’absence de financement pour l’habitat bon marché et les équipements collectifs est l’une des raisons principales de la prolifération des taudis alors même que ces deux secteurs peuvent jouer le rôle de catalyseurs du développement socio-économique. ONU-HABITAT intervient donc dans ce type d’activité, et prouve sa capacité à exercer un effet de levier sur diverses sources de financement en mobilisant par exemple USD 200 supplémentaires pour chaque dollar qu’elle a prêté. C’est ainsi qu’un financement initial de seulement USD 2,75 millions (soit 76 pour cent des contributions des donateurs) a mobilisé des investissements pour un montant total de USD 550 millions auprès de divers partenaires.

Les résultats attendus des quatre projets lancés au titre de la facilité « Opérations expérimentales de prêts d’amorçage remboursables » (ERSO) sont les suivants : (i) construction/amélioration de 900 maisons au Népal (capital d’amorçage : USD 250 000) ; (ii) construction/amélioration de 2 000 maisons au Nicaragua (USD 500 000) ; (iii) construction de 30 000 maisons dans les Territoires palestiniens occupés (un million de dollars US) ; et (iv) construction de 125 maisons en Ouganda (USD 500,000). Le dispositif a aussi appuyé la démarcation de 2 400 parcelles



Shanghai: le développement urbain d’aujourd’hui (en haut) à demain.
Photos © ONU-HABITAT / D. Biau

en Tanzanie (USD USD 500,000). Les projets ont été sélectionnés parmi la cinquantaine qui ont été examinés depuis le début du programme en 2007.

Ces prêts font partie de la double approche suivie par ONU-HABITAT en matière de financement de l'habitat urbain. L'autre formule comporte des contributions à des « Facilités locales d'amélioration de s taudis et de financement de l'habitat », telles qu'elles ont été établies au Ghana, en Indonésie, au Sri Lanka et en Tanzanie.

Ces facilités encouragent le financement de projets d'aménagement des quartiers et/ou l'amélioration des taudis, ainsi que les prêts au logement et à l'équipement. ONU-HABITAT a consenti des dotations d'amélioration du crédit pour un total de USD 5,5 millions qui, à travers ces « facilités » locales ou nationales, vont indirectement, sous forme de prêts bancaires, bénéficier à quelque 10 000 ménages d'ici la fin de 2014. Grâce à l'effet de levier sur diverses autres sources de financement, la valeur des projets

en cours devrait être cinq fois supérieure au montant des prêts garantis fournis par ces banques.

L'AMÉLIORATION DES TAUDIS

La méthode de la facilité locale de financement à laquelle a recours ONU-HABITAT (au titre du programme-pilote de facilité d'amélioration des taudis) vise à améliorer les flux de financement au bénéfice des taudis et des quartiers. Cela n'est possible que dans la mesure où les dispositifs mis en place satisfont aux exigences des secteurs bancaire et financier en matière de risque dans ce qui reste pour eux un segment de marché entièrement nouveau.

La formule mise en œuvre allie des garanties sur les prêts au financement de projets, la participation d'institutions locales solides et des projets d'amélioration bien conçus. L'apport des municipalités concernées et l'épargne populaire assurent le bon

Le programme d'amélioration des taudis kenyans à l'œuvre à Kibera, Nairobi. Photo © ONU-HABITAT/Julius Mwelu



aboutissement des projets, leur caractère « durable » et leur bonne appropriation par les bénéficiaires.

Les améliorations vont au-delà de l'habitat lui-même et s'étendent au voisinage et au quartier – deux types d'activité où les banques bénéficient de l'expertise d'ONU-HABITAT.

Les projets sont conçus de manière à remplir les exigences de coût modéré qui sont celles des bénéficiaires tout en attirant subventions et autres apports des pouvoirs publics et autres parties prenantes. Il peut s'agir de construire ou d'améliorer des unités d'habitat, ou du revêtement de la voirie, de l'éclairage public, de cuisines communautaires, de stalles de marchés ou de latrines. La Facilité d'amélioration des taudis a bénéficié de contributions à hauteur de USD 19 millions de la part des Gouvernements de Suède, de Norvège et du Royaume-Uni.

SOUTIEN À LA SOCIÉTÉ CIVILE AU NICARAGUA...

En 2010, la facilité expérimentale de prêts (ERSO) a avancé USD 0,5 million en capital de roulement à un organisme non-gouvernemental, PRODEL (Programa de Desarrollo Local). Quelque 40 pour cent des fonds vont financer les prêts à l'amélioration de l'habitat que PRODEL consent aux institutions de microcrédit qui, à leur tour, prêtent aux individus. PRODEL s'assure ensuite que les prêteurs offrent des services architecturaux et d'ingénierie à chaque ménage emprunteur pourvu qu'il se conforme aux codes de construction. Les 60 pour cent restants des crédits ERSO vont aller à la nouvelle initiative de financement municipal de PRODEL. Elle allie l'épargne des populations locales, les apports en nature et le cas échéant les emprunts municipaux, pour améliorer les équipements, la voirie, l'assainissement et l'adduction d'eau au bénéfice des populations pauvres et péri-urbaines. On estime que 4 000 familles vont bénéficier des projets PRODEL financés par la facilité d'ONU-HABITAT.

... ET AU NÉPAL

Un crédit renouvelable du même type (USD 250 000) a été consenti en 2010 à l'organisme Habitat for Humanity International Nepal (HfHI), qui va y ajouter USD 0,1 million sur ses propres fonds, au bénéfice de 15 coopératives de crédit et de banques de village. Celles-ci vont ensuite reprêter les fonds à des groupes « d'épargne-construction » pour bâtir et apporter des améliorations.

Cette opération montre bien que l'on peut s'engager dans un mode de collaboration efficace avec un organisme qui, jusqu'alors, se finançait sur des dons et non des prêts, et qui entend développer son activité parmi les populations pauvres.

Pour ses prêts aux organismes d'épargne populaire, Habitat for Humanity a recouru aux documents et procédures normaux afin de nouer avec eux des liens plus institutionnalisés.

Ces normes facilitent la gestion des prêts et améliorent les taux de remboursement, ce qui a pour effet d'améliorer les possibilités de reprêter les fonds remboursés. Le potentiel de reproduction de ce modèle à d'autres organismes affiliés à Habitat for Humanity International à travers le monde est loin d'être négligeable. Au Népal, ce sont plus de 900 familles qui vont, in fine, bénéficier du prêt initial de la facilité ERSO.

Comme le montrent ces deux projets, le capital d'amorçage fourni au titre de l'ERSO améliore les flux de financement aux prêteurs primaires (banques locales, organismes non-gouvernementaux ou fonds créés par les citoyens pauvres) qui les reprètent à des projets locaux de logement et d'infrastructures au bénéfice des plus pauvres. Les prêts ERSO bénéficient en fin de compte aux populations urbaines dont les revenus sont « limités » à « très faibles », alors que ceux qui sont garantis par la Facilité d'amélioration des taudis vont des revenus « faibles » jusqu'au bas de la pyramide. Jusqu'à présent, les prêts du portefeuille ERSO se comportent bien. L'intérêt et le



FAIRE FACE AUX CRISES HUMANITAIRES EN MILIEU URBAIN

Le Comité permanent interinstitutions des Nations Unies a tenu en novembre sa première réunion stratégique sur les crises humanitaires en milieu urbain afin d'examiner les meilleurs moyens d'y faire face, qu'elles résultent de conflits ou de catastrophes naturelles. Les membres se sont mis d'accord sur un programme d'action à deux ans sur la base d'une stratégie élaborée sous la direction d'ONU-HABITAT par un groupe d'institutions de premier plan dont 24 institutions des Nations Unies, la Croix Rouge et autres organisations non-gouvernementales. Cette stratégie tire les leçons des crises qui ont récemment frappé Manille, Nairobi, Eldoret (Kenya) et Port-au-Prince. Sa méthode constitue un changement de paradigme dans le domaine de l'assistance humanitaire en milieu urbain : la nouvelle stratégie intervient à l'échelle du district ou de la communauté, au lieu de privilégier les individus, afin de mieux nouer des partenariats avec des parties prenantes sur le terrain pour ce qui concerne la fourniture d'aide et le relèvement. La stratégie comporte cinq grandes recommandations pour mieux faire face aux crises humanitaires en milieu urbain :

- (i) améliorer les partenariats ;
- (ii) renforcer les capacités techniques et l'expérience ;
- (iii) mettre au point ou adapter des outils utilisables en milieu urbain ;
- (iv) promouvoir la protection des catégories les plus vulnérables ;
- (v) renforcer les moyens de subsistance ; et
- (vi) s'assurer que les autorités centrales et locales sont bien préparées.

À la demande du Comité permanent, ONU-HABITAT va conserver son rôle directeur. Notre institution préside désormais un groupe spécialisé sur le même sujet, qui va assurer le suivi de la mise en application de la stratégie et du programme d'action par les institutions membres et autres partenaires. Il revient aussi à ONU-HABITAT d'assurer la diffusion des divers instruments afin de rendre plus efficaces les interventions humanitaires en milieu urbain. Il s'agit notamment de cadres, de stratégies, de méthodologies, de grilles d'évaluation et de directives.

principal sont désormais dus sur quatre des cinq prêts en cours et le taux de remboursement est de 100 pour cent.

La facilité ERSO a bénéficié d'apports à hauteur de USD 3,6 millions de la part des Gouvernements d'Espagne et de Bahreïn ainsi que de la Fondation Rockefeller.

DES GARANTIES POUR DES PRÊTS À BAS COÛT EN INDONÉSIE

L'amélioration progressive, les constructions nouvelles, l'eau et l'assainissement ainsi que des fonds d'investissement populaires pour la construction sont les objets privilégiés des projets en cours soutenus par une Facilité locale de financement établie à Solo (Indonésie) en 2010.

Le dispositif fournit le rehaussement de crédit et l'assistance technique voulus pour déployer des projets d'habitat ou d'amélioration des taudis qui soient « bancables », donc en mesure d'attirer des prêts de nature commerciale tout en restant d'un coût abordable pour les plus pauvres.

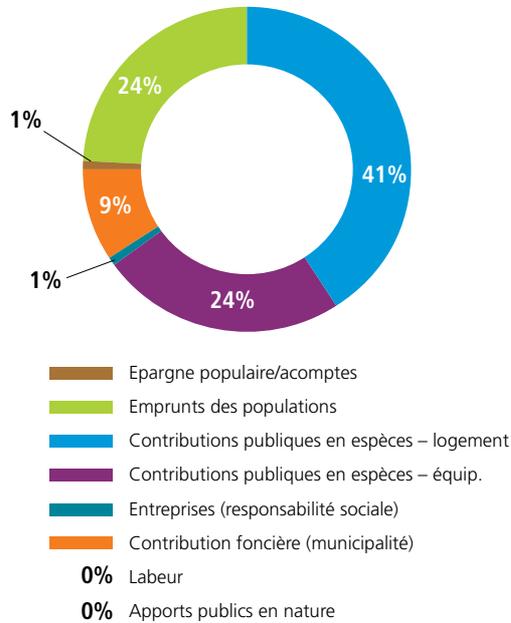
La facilité soutient les projets locaux avec un alliage d'épargne populaire, d'apports en nature (espèces, personnel, bureaux), subventions municipales et nationales en sus des prêts des banques commerciales (voir graphique).

Les sept projets font partie intégrante d'une stratégie municipale d'éradication des taudis. Ils sont évalués à plus d'un million de dollars US et l'on s'attend à ce qu'ils bénéficient à près de 500 ménages. L'objectif est que le programme soit financé à hauteur de 24 pour cent par des prêts commerciaux que les subventions publiques rendent abordables aux populations locales.

Une autre facilité de financement a été établie en Indonésie, à Yogyakarta. Les projets les plus représentatifs combinent les équipements et l'amélioration de l'habitat. Les prêts à l'amélioration



INDONÉSIE: SOURCES DE FINANCEMENT DES PROJETS



de l’habitat sont consentis aux individus, les garanties couvrant leurs obligations de remboursement. Les programmes d’amélioration des moyens de subsistance (formation professionnelle, microcrédits pour le développement d’entreprises) sont une des caractéristiques de certains de ces projets. Le dispositif donne aux bénéficiaires la pleine propriété soit de leur logement, soit de leur parcelle.

SRI LANKA : EFFET DE LEVIER ET SÉCURITÉ D’OCCUPATION

La facilité de financement du Sri Lanka (Lanka Financial Services for Under-served Settlements) est établie à l’échelon national, et non local, pour fournir des services de rehaussement de crédit à divers projets à travers le pays. Elle combine les financements publics, l’épargne populaire et les emprunts au bénéfice de projets de réhabilitation urbaine, et recourt à un dispositif de garantie pour attirer les financements privés.

Johor Bahru (Malaisie). Photo © ONU-HABITAT/Alessandro Scotti



Deux projets ont été menés à leur terme, qui portaient sur la construction/amélioration au bénéfice d'une centaine de ménages, et cinq autres devaient être lancés à la suite. Chaque projet est soutenu par le prêt d'une banque du pays à une institution locale de micro-crédit, que reprête les fonds aux emprunteurs individuels ; le prêt bancaire initial est garanti par la facilité nationale de financement.

Le programme au Sri Lanka a comporté une coopération étroite avec les municipalités, dispositifs de micro-crédit, collectifs populaires et banques du

pays afin de mettre en place un dispositif qui puisse être reproduit ailleurs et qui coordonne l'amélioration des infrastructures avec celle de l'habitat par des prêts individuels, tant dans les quartiers mal desservis de Colombo que dans les villes secondaires à travers le pays.

On s'attend que la facilité de financement nationale bénéficie à plus de 1 000 ménages d'ici 2014, la valeur totale du projet étant six fois supérieure à la somme versée pour le rehaussement du crédit.

UN INSTRUMENT POUR L'URBANISME PRO-PAUVRES

Des villes socialement intégrées, « durables » et résistantes aux bouleversements du climat passent par une gestion foncière comme par un urbanisme améliorés. C'est désormais possible grâce à un système d'enregistrement foncier pro-pauvres officiellement connu sous le nom de Modèle domanial de tenure sociale (STDm) présenté pour la première fois à Sydney (Australie) lors du congrès annuel de la Fédération internationale des géomètres (FIG).

Le modèle a été mis au point par plusieurs partenaires du Réseau mondial des outils fonciers (GLTN) dont notamment la FIG, la Faculté des sciences de géo-information et d'observation de la Terre (ITC) de l'Université de Twente (Pays-Bas), la Banque mondiale et ONU-HABITAT.

Le modèle représente le débouché pratique du concept de « graduation des droits fonciers » qui est à même d'intégrer toute la diversité des droits fonciers et modes de tenure sociale. Il s'agit plus précisément des droits ou revendications de nature privée, publique, coutumière ou traditionnelle, individuels comme collectifs dont se servent les citoyens pauvres à la place des systèmes cadastraux hors de prix et trop complexes pour s'assurer de

leurs droits d'occupation. Ces droits ou revendications ne figurent pas dans les systèmes officiels et conventionnels d'enregistrement des droits en raison de leur nature, de la configuration spatiale qui leur est associée ou de l'exigence d'un titre foncier en bonne et due forme.

S'appuyant sur un logiciel « code source libre », le système s'applique à tous les types de milieu, urbain comme rural, et peut être ajusté en fonction des conditions particulières à tout pays, quelles qu'elles soient.

Ce système d'enregistrement innovant arrive au bon moment puisque dans bien des pays en développement, c'est jusqu'à 70 pour cent du domaine foncier qui échappe aux systèmes d'enregistrement et d'information s'appuyant sur les régimes de propriété parcellaire. Cette situation constitue l'une des causes majeures de l'apparition de villes chaotiques et non « durables » avec la dégradation des sols, la mauvaise gestion de l'eau, les litiges fonciers et la prolifération des taudis qui les caractérisent.

Le nouveau modèle fournit désormais aux responsables des politiques et décisions publiques l'instrument dont ils avaient besoin pour que l'administration et la gestion

foncières, et avec elles l'urbanisme, puissent enfin faire face au double défi de la réduction de la pauvreté et des taudis, en améliorant les services et l'intégration sociale et en rendant les villes plus « durables » et plus résistantes aux effets du changement climatique.

L'intégration au cadastre officiel des systèmes fonciers informels ou coutumiers fait partie des recommandations que formule ONU-HABITAT dans son rapport 2010/11 sur L'Etat des villes africaines. Le rôle important que joue la sécurité de la tenure pour l'accès aux services de base est souligné dans notre rapport 2010/11 sur L'Etat des villes asiatiques.

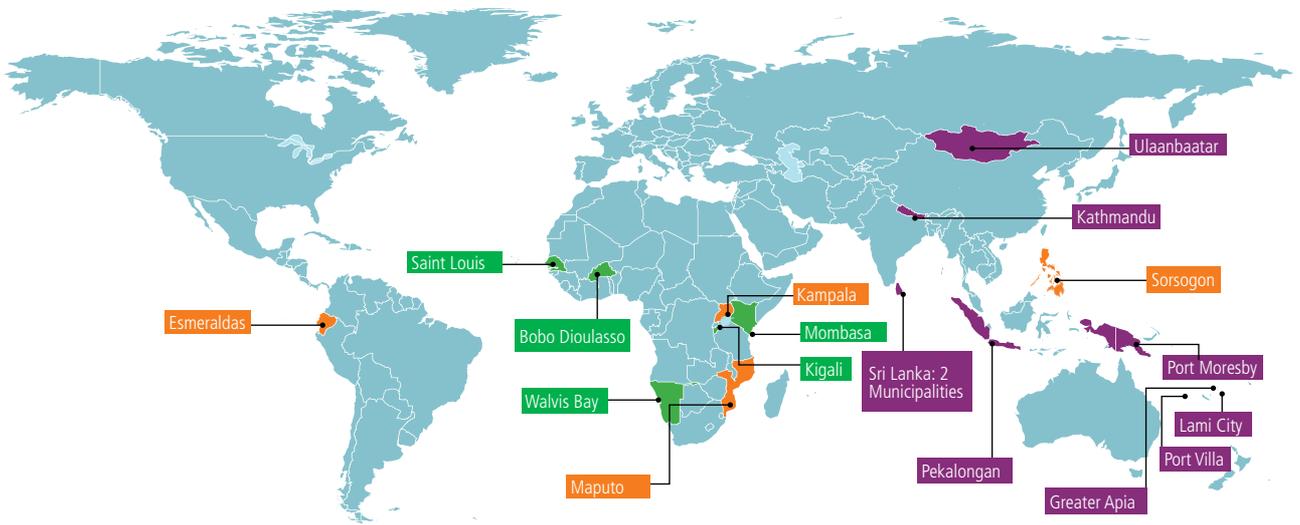
En pouvant désormais faire enregistrer leurs droits par un système plus uniforme d'administration foncière, les habitants des taudis et bidonvilles obtiennent la sécurité d'occupation dont ils ont besoin pour améliorer progressivement leur logement comme pour un accès plus facile aux services élémentaires et au microcrédit.

De plus, et avant même de fournir aux citoyens pauvres un type de tenure plus officialisé, le nouveau système les préserve de l'expulsion forcée comme des litiges fonciers.



ONU-HABITAT ACTIVITÉS

INITIATIVE VILLES ET CHANGEMENT CLIMATIQUE



Initiative Villes et Changement climatique

- Villes-pilotes initiales (2008)
- Autres villes d'Afrique (depuis 2009)
- Autres villes d'Asie-Pacifique (depuis 2010)



La cérémonie d'ouverture du 5e Forum urbain mondial, Rio de Janeiro.
Photo ©: ONU-HABITAT/Julius Mwelu

CHAPITRE 05

A L'ÉCOUTE ET LA MAIN TENDUE



“

Il faudrait encourager une large gamme de partenariats, y compris avec le secteur privé, et aussi bien nationaux qu'internationaux.”

Programme pour l'Habitat

AFFINER LE MESSAGE, NOUER DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Vu l'ampleur et la densité des problèmes urbains aujourd'hui, aucune organisation quelle qu'elle soit ne saurait se prétendre capable à elle seule de résoudre les multiples problèmes que suscite l'urbanisation à travers le monde.

Les gouvernements, collectivités locales et politiques ont certes un rôle important à jouer, mais ONU-HABITAT entend aussi tendre la main, pour les mobiliser, à tous les autres organismes qui ensemble créent ou observent la situation et les perspectives d'un centre urbain quel qu'il soit : le secteur des affaires, formel comme informel, les organisations non-gouvernementales, les collectifs populaires et le milieu universitaire.

Dans ce domaine, le plaidoyer et la prise de conscience ont un rôle crucial à jouer, tant pour mobiliser des partenaires que pour faire passer le message à travers eux. L'année 2010 a vu le nombre de partenaires du Programme pour l'Habitat passer de 2 500 à 2 800. Ces partenaires adhèrent aux normes et aux



President Lula da Silva at opening ceremony of WUF 5.
Photos © Ag. Gingafotos/Government of State of Rio de Janeiro

principes de l'urbanisation « durable ». Ils ont droit en retour à participer au Rôle d'Honneur d'ONU-HABITAT, au Prix des Meilleures pratiques de Dubaï et au Prix Sheikh Khalifa, ainsi qu'au Fonds d'ONU-HABITAT pour la jeunesse urbaine.

Le Portail urbain, réseau mondial en ligne lancé en octobre 2010, a commencé à renforcer le partage des connaissances, la collaboration et la mise en réseau parmi les partenaires du Programme pour l'Habitat tout en améliorant la communication entre eux et notre institution.

DE NOUVELLES PUBLICATIONS

Notre nouvelle série de brochures, Cités et citoyens, examine les inégalités urbaines à travers une analyse en profondeur de statistiques urbaines mises au point par nos services et les institutions partenaires, que complètent des entretiens et des aperçus « de terrain ».

En 2010, c'est São Paulo: A tale of two cities qui a inauguré la série en partenariat avec un centre local de recherche, la Fundação Sistema Estadual de Análise de Dados (SEADE). Les volumes suivants seront consacrés au Caire, à Lagos et à La Paz.

Sur le sujet essentiel des économies urbaines et du développement social et avant le prochain rapport sur l'Etat des Villes du Monde (qui va se pencher sur « la prospérité des villes »), ONU-HABITAT a publié quatre rapports : Le logement comme stratégie de réduction de la pauvreté; L'Habitat pour les ménages à bas revenus; L'Organisation, la gestion et le financement de l'habitat coopératif ; et Les Etablissements informels et la finance. En 2010, ONU-HABITAT a aussi co-organisé le Forum des villes chinoises et lancé son premier Dialogue économique urbain mondial.

ONU-HABITAT a publié en 2010 une brochure intitulée Le foncier, l'environnement et le changement climatique qui répertorie 20 études de cas sur les liens entre le foncier et l'environnement.

Pour mieux promouvoir une approche de l'habitat fondée sur les droits et intégrer le droit au logement dans les politiques publiques à travers le monde, une brochure sur Le droit à un logement convenable a été lancée avec le Haut Commissariat aux droits humains.

ONU-HABITAT a aussi publié ses grands rapports sur L'Etat des villes dans le monde, L'Etat des villes africaines, L'Etat des villes asiatiques et L'Etat des villes chinoises, son premier Etat de la jeunesse urbaine ainsi que son magazine trimestriel, Urban World.

DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

LA CAMPAGNE MONDIALE POUR LA VILLE

La Campagne mondiale pour la ville a été officiellement lancée au Forum de Rio de Janeiro en mars 2010. Elle est coordonnée par ONU-HABITAT et gouvernée par un Comité de guidage qui représente une large gamme de partenaires de divers pays.

Ceux-ci étaient déjà, vers la fin de 2010, plus d'une cinquantaine à s'être engagés à diffuser les messages de la campagne. Des liens ont été noués avec d'autres organismes des Nations Unies, et notamment ceux qui mènent déjà campagne sur des thèmes voisins. Il s'agit notamment des campagnes pour « la résilience des villes » (à l'occasion de la Décennie internationale pour la réduction des catastrophes) et pour « favoriser des économies créatives » (Programme des Nations Unies pour le développement).

Un partenariat a été noué aux Etats-Unis pour la mise au point d'indicateurs du développement durable dans les villes de ce pays afin d'y soutenir les politiques publiques, l'urbanisme et l'investissement. Lors d'une réunion du Comité de guidage à Shanghai (Chine), en octobre, la campagne est





La plage de Copacabana à Rio de Janeiro. Photo © ONU-HABITAT/
Flossie Mbiriri

passée d'une coalition de partenaires de bonne volonté à une forme plus institutionnalisée. Cela comprend notamment un Comité de direction avec co-présidents élus entourés de représentants des principales catégories de partenaires. Ils ont pour fonction d'orienter les décisions et de renforcer la coopération entre partenaires.

La Campagne trouve l'un de ses aspects les plus encourageants dans le fait que les partenaires établissent de nouveaux liens de coopération entre eux. Au-delà du partage des connaissances et de l'expertise, ils explorent de nouvelles occasions ou synergies. L'Initiative des 100 Villes constitue l'un des premiers éléments fondateurs de la Campagne mondiale pour la ville.

Ce forum en ligne centralise et affiche les informations sur les divers dispositifs et bonnes pratiques qui sont les mieux à même de déboucher sur un avenir urbain plus « durable ». Le Prix ONU-HABITAT de l'entreprise pour une ville meilleure est un autre élément de la Campagne qui vise à distinguer les meilleures pratiques du secteur privé. Les animateurs de la Campagne préparent aussi un Catalogue des instruments et méthodes

pour soutenir l'aménagement urbain « durable ». Un Observatoire mondial des bonnes politiques et législations va aussi être établi pour permettre aux autorités municipales et autres d'évaluer et de réviser leurs cadres législatifs en ce qui concerne le droit à la ville.

La Campagne mondiale pour la ville fait la promotion de villes plus « vertes », meilleures, plus équitables, « durables » et mieux gérées à travers le monde.

MEILLEURE VILLE, MEILLEURE VIE – L'EXPO SHANGHAI 2010

La grande exposition universelle qu'a accueillie la Chine, l'Expo Shanghai 2010, a attiré plus de 70 millions de visiteurs chinois et du monde entier, leur offrant un panorama fascinant des enjeux de l'urbanisation rapide, du changement climatique, du développement urbain durable, ainsi que de nombreux aperçus sur ce à quoi nos villes vont ressembler pour les quelques générations à venir.

La ville de Shanghai a bien vu tout le parti qu'elle pouvait tirer de cette exposition, qui a ouvert le 1er

mai pour six mois, pour se remodeler et se transformer en porte d'accès ultramoderne à l'Orient. La ville prévoit maintenant de bâtir un immense centre international de congrès, des bureaux et des unités d'habitat à la place des pavillons de centaines de pays et d'entreprises qui avaient fait de l'Expo un énorme palais des merveilles.

Avec un coût de USD 40 milliards, l'Expo 2010 aura été deux fois plus onéreuse que les Jeux olympiques de Beijing en 2008. Mais c'est peu de chose par comparaison avec les files d'attente qui se pressaient des heures durant aux portes des pavillons les plus populaires comme ceux de la Chine, des Etats-Unis, de l'Inde et de l'Union européenne, par exemple.

Le pavillon des Nations Unies, dont la coordination était assurée par ONU-HABITAT, avait à lui seul attiré trois millions de visiteurs lorsque l'exposition a fermé ses portes les 31 octobre.

Le fait est que les urbanistes de Shanghai ont pris

avantage de l'exposition pour stimuler la dépense publique et renforcer l'économie d'une ville en expansion constante.

La perspective de vivre un avenir très urbain n'a pas manqué de susciter l'intérêt à travers le monde, ainsi que des préoccupations dans tous les pays, développés ou non. C'est ce qui explique le choix du thème, « Ville meilleure, vie meilleure. »

Selon le site Web officiel de la manifestation, ce thème « reflète l'aspiration commune de l'humanité tout entière, celle d'une vie meilleure dans les milieux urbains de demain. Il s'agit aussi d'une préoccupation centrale de la communauté internationale en ce qui concerne les politiques publiques, les stratégies urbaines et le développement durable. »

Lors de la cérémonie de clôture du pavillon des Nations Unies, le Secrétaire Général, Ban Ki-moon, a jugé le thème opportun. « Grâce à cette exposition, ils sont des millions à avoir appris comment nos villes



L'intérieur du pavillon de l'ONU à l'exposition universelle 2010 de Shanghai.
Photo © ONU-HABITAT /Christian Lindgren

peuvent devenir plus saines et plus sûres – des villes qui intègrent mieux la nature et les technologies, des villes qui offrent à leurs habitants un air et une eau plus purs, des vies meilleures pour tous, et des villes qui donnent meilleur espoir de venir à bout des défis toujours plus sérieux qui se posent en cet âge de l’urbanisation. »

Le Secrétaire Général, qui lors de cette cérémonie de clôture avait à ses côtés Awni Behnam, Commissaire Général du pavillon Une Terre, une ONU, a ajouté que les villes exercent toujours un attrait puissant pour l’emploi et les activités économiques, les populations se tournant vers elles dans l’espoir de meilleures conditions d’existence.

En même temps, les villes d’aujourd’hui se trouvent soumises à d’énormes pressions, et de moins en moins en mesure de faire face au nombre croissant de ceux qui viennent s’y établir, et c’est un sujet de préoccupation que n’a pas manqué de relever Joan Clos, Directeur Général d’ONU-HABITAT, qui s’était rendu à Shanghai pour l’occasion.

“

“La ville du futur est une ville juste et socialement intégrée, où chacun bénéficie de l’égalité des chances et de l’accès aux services sans discrimination. La ville du futur est celle où la gouvernance repose entre les mains de toutes les parties prenantes qui partagent la prise de décision; la ville du futur est aussi celle qui protège son patrimoine culturel; la ville du futur est celle qui investit dans le potentiel et les aspirations de sa jeunesse.”

– Dr. Awni Behnam, Commissaire général du pavillon de l’ONU, dans *Urban World*.

Chacun des chefs d’Etat qui ont visité l’Expo 2010 se sont vu offrir leur portrait imprimé sur un carré de soie – celle-là même qu’un marchand de Shanghai, Xu Ronguen, avait présentée au monde moderne et qui lui avait valu la Médaille d’or de la première exposition universelle, à Londres en 1851.

NOUVELLES IDÉES, NOUVEAUX MODES DE PENSER

Nouvelles idées et nouveaux modes de penser, et en particulier ceux de la jeunesse et des professeurs qui la forment dans les universités du monde entier, sont essentielles pour l’amélioration de notre milieu urbain dans le monde interconnecté qui est aujourd’hui le nôtre.

Comme l’a remarqué l’un des leaders de la jeunesse norvégienne, Kristoffer Sundøy, qui avait été désigné par le Conseil consultatif de la jeunesse d’ONU-HABITAT pour prendre la parole devant le Forum urbain mondial: “ Nous sommes des jeunes qui vivons dans les villes. Nous sommes pleins d’idées, de créativité et d’énergie. Pourtant, même si nous représentons bien plus de la moitié de la population mondiale, nous ne sommes toujours pas partenaires à part entière des institutions, processus et décisions qui affectent notre vie.

« Nous sommes très nombreux à vivre en ville, et pourtant il n’est que rarement permis à notre voix de se faire entendre de manière équitable, ou avec le même respect et la même considération que celle des adultes. »

L’un des nouveaux canaux qui vont permettre à ces voix de se faire entendre n’est autre que le Partenariat universitaire d’ONU-HABITAT. La phase d’essai s’étant terminée en 2010, il va être officiellement lancé en 2011 avec des règles d’adhésion plus souples, tout en étant doublé d’un réseau mondial de recherche sur la ville qui va rassembler les institutions universitaires.



LA CAMPAGNE URBAINE MONDIALE

La Campagne urbaine mondiale a été officiellement lancée au Forum de Rio de Janeiro en mars 2010. Elle est coordonnée par ONU-HABITAT et gouvernée par un Comité de guidage qui représente une large gamme de partenaires internationaux. Ceux-ci étaient déjà, vers la fin de 2010, plus d'une cinquantaine à s'être engagés à diffuser les messages de la campagne. Des liens ont été noués avec d'autres organismes des Nations Unies, et notamment ceux qui mènent déjà campagne sur des thèmes voisins. Il s'agit en particulier des campagnes pour « la résilience des villes » (à l'occasion de la Décennie internationale pour la réduction des catastrophes) et pour « favoriser des économies créatives » (Programme des Nations Unies pour le développement). Un partenariat a été noué aux États-Unis pour la mise au point d'indicateurs du



développement durable dans les villes de ce pays afin d'y soutenir les politiques publiques, l'urbanisme et l'investissement. Lors d'une réunion du Comité de guidage à Shanghai (Chine), en octobre, la campagne est passée d'une coalition de partenaires de bonne volonté à une forme plus institutionnalisée. Cela comprend notamment un Comité de direction avec co-présidents élus entourés de représentants des principales catégories de partenaires. Ils ont pour fonction d'orienter les décisions et de renforcer la coopération entre partenaires. Et de fait, la campagne trouve l'un de ses aspects les plus encourageants dans le fait que les partenaires établissent de nouveaux liens de coopération entre eux. Au-delà du partage des connaissances et de l'expertise, ils explorent de nouvelles occasions ou synergies. L'Initiative des 100 Villes

constitue l'un des premiers éléments fondateurs de la Campagne urbaine mondiale. Ce forum en ligne centralise et affiche les informations sur les divers dispositifs et bonnes pratiques qui sont les mieux à même de déboucher sur un avenir urbain plus « durable ». Le Prix ONU-HABITAT de l'entreprise pour une ville meilleure est un autre élément de la campagne qui vise à distinguer les meilleures pratiques du secteur privé. Les animateurs de la Campagne préparent aussi un Catalogue des instruments et méthodes pour soutenir l'aménagement urbain « durable ». Un Observatoire mondial des bonnes politiques et législations va aussi être établi pour permettre aux autorités municipales et autres d'évaluer et de réviser leurs cadres législatifs en ce qui concerne le droit à la ville. La Campagne urbaine mondiale fait la promotion de villes plus « vertes », meilleures, plus équitables, « durables » et mieux gérées à travers le monde.

Lors du Forum urbain mondial de Rio de Janeiro, un séminaire sur le sujet a attiré plus de 200 universitaires. En partenariat avec l'Initiative Villes et changement climatique, une réunion d'un groupe d'experts d'Asie-Pacifique et un séminaire ont été organisés pour intégrer le changement climatique à l'enseignement de l'urbanisme. Un autre partenariat, avec l'Institut néerlandais d'étude de l'habitat et de l'aménagement urbain (IHS) de l'Université Erasmus de Rotterdam (Pays-Bas), a débouché sur un cours universitaire de deuxième cycle sur les outils de gestion du changement climatique en milieu urbain, qui a attiré des étudiants du monde entier.

ONU-HABITAT a appuyé la mise au point d'un diplôme de maîtrise sur le développement durable, qui a été lancé à titre de projet-pilote au Kenya par les universités Kenyatta et de Nairobi avec le

soutien de l'Université de l'ONU. ONU-HABITAT a d'ores et déjà lancé un programme de maîtrise sur la gouvernance urbaine durable et la paix en collaboration avec l'Université de la Paix (UPEACE) avec laquelle un autre partenariat va voir le lancement d'un programme de maîtrise d'un an, au Costa Rica, sur le risque et la résilience des villes.

Avec l'Association des écoles européennes d'urbanisme, ONU-HABITAT a en septembre 2010 organisé sa première Université d'été urbaine pour les jeunes professionnels à l'Université technologique de Wrocław (Pologne).

Notre institution a, en 2010, conclu des accords de coopération avec deux institutions scientifiques spécialisées dans l'enfance : le Centre norvégien pour les recherches sur l'enfant, et le Centre sur l'enfance, la jeunesse et l'environnement de



l'Université du Colorado (Etats-Unis).

ONU-HABITAT entend faire participer les jeunes aux activités d'adaptation et d'atténuation au titre de l'Initiative villes et changement climatique. Une nouvelle « éthique de l'usage de l'eau » à travers un programme spécialisé s'appuyant sur des valeurs communes est en cours de préparation. Notre institution a aussi contribué au lancement du programme La jeunesse pour une Afrique plus sûre lors de la Coupe du monde de football en juillet en Afrique du Sud.

Les partenariats comprennent aussi le partage de l'expertise locale, celle des collectifs populaires comme des centres de recherche. Un bon exemple en est le « Mécanisme populaire » d'ONU-HABITAT, qui fait participer les populations locales à la conception des outils fonciers dont ils ont besoin.



L'actrice Zhou Xun et le Pr. Xu Bo, Directeur de la participation internationale à l'exposition de Shanghai

LES FEMMES

Le foncier est un domaine où les droits des femmes sont particulièrement mal reconnus, et le Réseau mondial d'outils fonciers d'ONU-HABITAT a mis au point un ensemble de « Critères d'évaluation de l'égalité hommes-femmes » qui joue un triple rôle : évaluer la mesure dans laquelle un instrument foncier utilisable à grande échelle répond bien aux besoins des femmes ; relever les améliorations à apporter ; et voir comment les outils disponibles peuvent être rendus plus bénéfiques pour les femmes comme pour les hommes.

Les critères ont été mis à l'essai au Brésil, au Ghana et au Népal. Les trois programmes ont renforcé l'autonomie des femmes et les collectifs populaires, améliorant les connaissances et la confiance requises pour négocier leurs droits fonciers avec les autorités.

Toujours en 2010, ONU-HABITAT et ONU-Femmes se sont mises d'accord sur un Programme mondial pour la sécurité des femmes et des jeunes filles dans les villes, qui a depuis été lancé dans cinq villes ; Quito (Equateur) ; le Caire (Egypte) ; Nouvelle-Delhi (Inde) ; Port Moresby (Papouasie Nouvelle Guinée) ; et Kigali (Rwanda).

Au Mexique, ONU-HABITAT a été désignée pour diriger le Groupe interinstitutions sur les femmes jusqu'en 2012. Le groupe fait la promotion dans le pays de l'intégration de la dimension du genre dans les politiques, programmes et projets des Nations Unies, avec la participation des organismes publics et non-gouvernementaux concernés.

Se penchant sur un autre des grands problèmes actuels que rencontrent les femmes dans les villes, ONU-HABITAT a co-organisé en novembre à la Nouvelle-Delhi la 3e Conférence internationale sur la sécurité des femmes. Les participantes ont mis au point des stratégies pour améliorer la sécurité des femmes et partager expériences et études de cas. L'événement était co-organisé avec Women in

RÉUNION DES MINISTRES D'ASIE-PACIFIQUE

La troisième session de la Conférence des ministres d'Asie-Pacifique sur l'Habitat et l'aménagement urbain (APMCHUD) a, en 2010, débattu des problèmes de l'urbanisation, du logement et de sa gestion, des Objectifs du Millénaire pour le Développement, de la pauvreté urbaine et des taudis. Ils sont convenus que dans la mise au point des stratégies et politiques d'aménagement de l'habitat, le foncier a un rôle crucial à jouer dans l'amélioration de l'avenir des villes. Ils ont aussi appelé leurs gouvernements à partager leçons de l'expérience et bonnes pratiques pour s'assurer que les projets de logement et d'aménagement urbain sont effectivement déployés à travers la région la plus peuplée du monde. M. Sunil K. Singh, coordinateur du secrétariat de l'APMCHUD à la Nouvelle-Delhi, a souligné que plus de 650 millions d'habitants dans la région vivaient avec un dollar ou moins par jour, soit 65 pour cent de ce qu'il a appelé les "ultra-pauvres" de la planète. Rappelant les deux premières réunions à la Nouvelle-Delhi en 2006 et à Téhéran en 2008, il a indiqué que l'APMCHUD rassemblait désormais 68 pays dans une région qui a constitué le berceau de la civilisation et dont les ressources intellectuelles et techniques sont énormes. La conférence s'est maintenant transformée en un événement intergouvernemental très animé et qui va répondre de manière plus importante au défi de l'habitat et de l'urbanisation. Il a assuré l'assemblée du soutien continu du secrétariat, que le bureau envisage d'implanter de manière permanente à la Nouvelle-Delhi.

Cities International et l'association locale Jagori en collaboration avec ONU-Femmes et la Commission Huairou.

ONU-HABITAT a appuyé la décision de la Commission Huairou de lancer un portail d'information consacré aux femmes, www.womenandhumansettlements.org. Toutes les parties intéressées peuvent se joindre aux débats en cours en ligne et atteindre ainsi les collectifs populaires et groupes professionnels. Le portail va être relié au Portail urbain d'ONU-HABITAT qui fait partie de la Campagne mondiale pour la ville.

En 2010, ONU-HABITAT a poursuivi la diffusion du

livre-source Les femmes et la gouvernance locale et le renforcement des capacités des collectivités locales à intégrer la dimension du genre. Les programmes font participer des institutions de formation, la société civile et les départements ministériels, ainsi que des responsables locales.

Un atelier international de formation d'instructeurs sur le genre et la gouvernance locale a été organisé à Haïfa (Israël) en novembre-décembre 2010 avec le Centre international de formation Golda Meir Mt Carmel.

ENTREPRISES ET VILLES « VERTES »

Plus que de simples fournisseurs de ressources, ONU-HABITAT voit dans le secteur privé des partenaires du développement et de l'aménagement urbains.

Certaines opérations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, comme quelques interventions d'après catastrophe, dans le logement et la gestion des données urbaines ont été déployées avec des entreprises à travers des financements au titre de la responsabilité sociale.

D'autres entreprises ou groupements fournissent leur expertise dans des domaines bien définis, notamment la mise en place d'équipements et l'accès aux services de base. Les partenaires actuels sont Arcadis NV, la Fondation sociale de BASF, Coca-Cola, GdF-Suez, Google Inc., Hyundai, Siemens (Fondation incluse), Veolia Environnement, le Conseil mondial des affaires pour le développement durable (WBCSD) et Zerofootprint Inc.

Les partenariats en cours avec deux entreprises illustrent bien les diverses façons dont le secteur privé peut appuyer le développement durable urbain. Le groupe français mondial de services aux collectivités Veolia Environnement a lancé une initiative, Accès aux services de base pour tous, pour mettre au point un cadre normatif international pour les partenariats public-privé dans son domaine. Autre partenariat innovant, celui qui rassemble le personnel d'un





Villes et changement climatique – La résidence “zéro énergie fossile” de Beddington, dans le sud de Londres, innove en assurant une bonne qualité de vie tout en facilitant la réduction de l’empreinte-carbone des habitants grâce à l’énergie solaire.

Photo © Codding Enterprises

autre fournisseur mondial, le néerlandais Arcadis, qui met à disposition son expertise et son savoir-faire dans les domaines des infrastructures, de l’eau, de l’environnement, de la construction et de l’urbanisme.

Le secteur privé commence aussi à adhérer à la Campagne mondiale pour la ville, comme l’ont montré les 10 entreprises qui, en 2010, en sont devenues partenaires officiels.

Le Forum ONU-HABITAT des affaires, à Rio de Janeiro, a donné l’occasion d’un échange animé sur

le thème « Des villes plus vertes - Réduire la fracture urbaine. » La fondation canadienne Zerofootprint a profité de l’occasion pour annoncer les lauréats de ses « Prix Zéro » qui récompensent les bâtiments que leur revêtement rend plus économes en énergie. Le prix a été attribué à un entrepôt et une banque de San Francisco, ainsi qu’à une maison « générique » aux Etats-Unis et un immeuble résidentiel à Berlin. La Fondation a promis un prix doté de USD 10 millions au premier bâtiment « zéro énergie, zéro eau et zéro carbone. »



06

CHAPITRE

RESSOURCES ET DÉPENSES

L'organisme "Johannesburg Social Housing Company" (JOSHCO) reçoit le Tableau d'Honneur d'Habitat 2010 pour avoir fourni des dizaines de milliers d'unités de logement abordables et pour améliorer significativement les conditions de vie et l'accès aux services de bases des populations pauvres.

Photo © Johannesburg Social Housing Company





Des moyens financiers supplémentaires et non encore exploités de provenances diverses s'imposent si l'on veut atteindre les objectifs d'un habitat décent pour tous et d'établissements urbains "durables" dans un monde en pleine urbanisation.

Programme pour l'Habitat

La majeure partie des revenus d'ONU-HABITAT provient de contributions facultatives, et principalement des gouvernements et des organismes de coopération spécialisés. D'autres partenaires comme les collectivités locales, le secteur privé, les institutions internationales du système de l'ONU et autres apportent eux aussi leur contribution, surtout à des programmes bien définis.

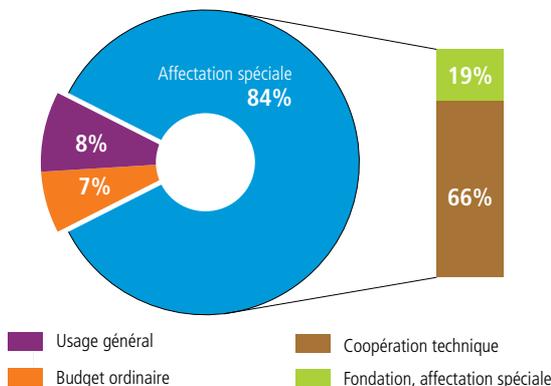
Les sources de financement principales d'ONU-HABITAT sont les suivantes :

Les allocations budgétaires ordinaires approuvée par l'Assemblée Générale des Nations Unies et provenant des contributions sur quotes-parts des Etats Membres (ressources de base). Une allocation ordinaire de USD 12 millions a été reçue.

Des contributions à usage général en faveur d'ONU-HABITAT et de la Fondation pour les Etablissements Humains. Il s'agit là de contributions facultatives sans affectation spéciale de la part des gouvernements. Ces ressources de base sont réparties en fonction des priorités convenues par le Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT. En 2010, notre institution a reçu un total de USD 16 649 707 sous forme de contributions d'usage général.

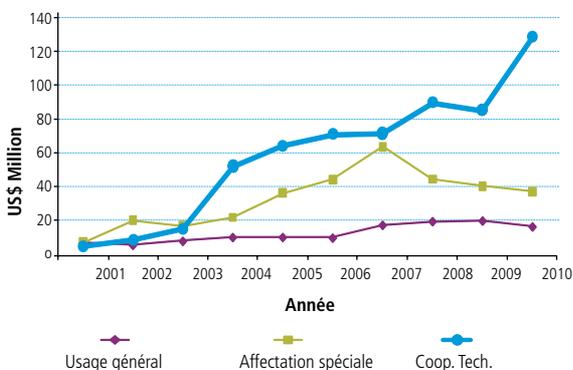
Les contributions à affectation spéciale, facultatives et dont les conditions d'utilisation sont définies par les gouvernements et autres donateurs pour la mise en œuvre de certaines activités comprises dans le programme de travail tel qu'il a été approuvé. Dans cette catégorie, notre institution a reçu USD 166 157 013 en contributions liées. Des fonds affectés reçus, USD 37,6 millions l'étaient aux activités de la Fondation et 128,5 millions à la coopération technique.

DISTRIBUTION DES FONDS REÇUS PAR ONU-HABITAT EN 2010



NB: Les ressources de base comprennent les contributions à usage général et l'allocation ordinaire de l'ONU.

CONTRIBUTIONS DES DONATEURS (2001-2010)



Comme le montre le graphique, le financement des projets de coopération technique a augmenté, en reconnaissance des bons résultats de notre institution dans les divers pays d'activité. Toutefois, à partir de 2008, le revenu non-affecté a eu à subir les effets de la crise économique mondiale.

À la fin de 2010, les financements non-affectés de notre institution étaient en déficit de USD 4,9 millions. Le nouveau Directeur Général, le Dr Joan Clos, fait face à la situation avec une analyse interne et un processus de rationalisation destinés à renforcer la responsabilité, l'efficacité et la transparence.

ONU-HABITAT poursuit aussi sa stratégie très active de mobilisation de ressources, engagée en 2008, afin de mieux coordonner les efforts de levée de fonds, d'élargir le cercle des donateurs et d'assurer un financement plus durable de son programme de travail. Cette stratégie fait aussi participer les donateurs de manière plus active au travail de l'institution.

Les tableaux et graphiques ci-dessous recensent les donateurs et les montants reçus par ONU-HABITAT en 2010.

ENGAGEMENTS ET CONTRIBUTIONS REÇUS EN 2010 PAR ONU-HABITAT ET LA FONDATION POUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Pays	Engagmts/Contributions (USD)
Algérie	10 000
Angola	2 550
Barbados	3 000
Burkina Faso	18 931
Canada	73 529
Chili	5 000
Colombie	12 000
Finlande	616 076
Grèce	30 000
Inde	80 000
Israël	10 000
Japon	106 970
Kenya	60 000
Norvège	5 072 727
Pakistan	6 007
Panama	1 000
République de Corée	89 522
Fédération de Russie	10 000
Afrique du Sud	45 250
Espagne	3 958 500
Sri Lanka	30 000
Suède	2 777 905
Tunisie	741
Royaume-Uni	1 580 000
Etats-Unis d'Amérique	2 050 000
Total	16 649 707

CONTRIBUTIONS FACULTATIVES LIÉES OU À AFFECTATION SPÉCIALE REÇUES DES GOUVERNEMENTS EN 2010

Pays	Contribution (USD)
Afghanistan	483 209
Australie	8 655 700
Bahreïn	500 000
Burkina Faso	18 931
Brésil	2 900 000
Canada	10 182 186
Chine	193 529
Colombie	269 705
Egypte	1 087 521
Union Européenne	13 564 467
Finlande	66 740
France	410 237
Allemagne	138 082
Iran	491 006
Irlande	245 000
Italie	547 961
Japon	31 407 981
Koweït	2 074 522
Mexique	160 552
Maroc	78 248
Nouvelle Zélande	250 000
Nigeria	120 734
Norvège	8 429 942
Fédération de Russie	390 000
Arabie Saoudite	2 520 000
Slovénie	13 459
Espagne	12 848 323
Suède	3 124 342
Turquie	100 000
Royaume-Uni	11 500 100
Etats-Unis d'Amérique	16 005 168
Total	128 777 647

NB: Les chiffres correspondent aux montants effectivement reçus.

CONTRIBUTIONS FACULTATIVES LIÉES OU À AFFECTATION SPÉCIALE REÇUES D'AUTRES DONATEURS EN 2010

Donateur	Contribution (USD)
Abu Dhabi Water and Electricity Authority (ADWEA)	1,514,125
Al Fayhaa Union of Municipalities	12,300
American University of Beirut (AUB)	9,973
Arab Authority for Agricultural Investment and Development (AAAID)	242,645
Asian Development Bank (ADB)	2,642,573
BASF AG	249,320
Bureau of Shanghai World Expo	729,133
Cadbury Kenya Ltd.	10,000
Ville de Munich	28,127
Coca Cola Atlanta	60,000
Coca Cola Far East Ltd	50,000
Coca Cola Southeast Asia Inc.	69,975
Banque Européenne d'Investissement	39,594
Fukuoka International Exchange Foundation	639,821
Fundação Euclides da Cunha	87,079
Fundação Vale	107,000
Google Inc.	300,000
BIRD/Banque mondiale	4,753,300
IDRC Canada	85,462
IFRC Croix Rouge/Croissant Rouge	16,822
Japan HABITAT Association	30,000
Katahira and Engineers International	38,384
Korea International Cooperation Agency (KOICA) Project, Pakistan	600,000
Multi-Donor Livelihood and Food Security Trust Fund / UNOPS	982,810
Ministry of Rural Rehabilitation and Development, Afghanistan	894,920
Municipalité de Dakar	51,295
Municipality of Hani I Elezit	26,128
Organisation de la Conférence Islamique	75,000
People of Japan	8,773
Prefeitura da Cidade do Rio de Janeiro (PCRJ)	324,899
Province of Gangwon, Korea	212,330
The Salvation Army - Sri Lanka	555,736
UNAIDS/PNUD Joint Programme	68,600
The United Nations Development Group (UNDG), Iraq Trust Fund	3,619,882
PNUD (incl. One UN fund)	7,069,695



UNEP	180,000
UNHCR	2,954,684
UNICEF	637,931
UNISDR (UN International Strategy for Disaster Reduction)	58,315
United Nations Federal Credit Union	6,100
United Nations General Trust Fund	6,396,832
United Nations Office for Project Services (UNOPS)	846,688
UN-OCHA	23,979
Veolia Environnement	52,800
Programme alimentaire mondial	15,000
Autres	1,335
Total	37,379,366

NB: Les chiffres correspondent aux montants effectivement reçus.

L'UTILISATION DES FONDS

Les contributions reçues par ONU-HABITAT sont soit utilisées directement pour l'exécution de projets dans des pays individuels au titre de la coopération technique, soit affectées à la Fondation pour financer le travail normatif. Un montant limité va aux fonctions de soutien élémentaires.

Le travail opérationnel de notre institution dans une soixantaine de pays soutient la mise en application du Programme pour l'Habitat aux échelons local,

national et à celui de la région. Une bonne partie de ce travail porte sur la reconstruction et l'amélioration des conditions de vie des populations dans des zones victimes de catastrophes ou de conflits.

Le travail normatif, qui privilégie les besoins des pauvres, porte sur le foncier et l'habitat, l'aménagement urbain, la préservation de l'environnement, le renforcement des capacités, l'observation des conditions et tendances urbaines, les bonnes pratiques, l'analyse des politiques publiques, l'économie urbaine, l'intégration de la dimension du genre, la jeunesse et la mise en place de partenariats. Ce travail s'étend aussi aux équipements collectifs et services urbains ainsi qu'à des mécanismes de financement innovants dans ce domaine comme dans celui de l'habitat.

Pour s'assurer du bon alignement des travaux normatifs et opérationnels de notre institution, un Cadre amélioré normatif et opérationnel (ENOF) a été mis au point, afin d'améliorer la cohérence de la politique d'ensemble d'ONU-HABITAT et de ses projets sur le terrain.

Le tableau ci-dessous recense l'utilisation des fonds par les différentes directions dans la mise en œuvre des activités normatives et opérationnelles d'ONU-HABITAT.

RESUMÉ DES DEPENSES PAR DIVISION ET PAR SOURCE DE FINANCEMENT EN 2010 (USD 1,000)

Division	Non-core resources			Core resources		Total	
	Budget ordinaire Compte pour le développement inclus	Fondation Budget Général	Foundation Overhead	Technical Cooperation Overhead	Foundation Earmarked		Technical Cooperation Earmarked
	Frais généraux						
Logement et établissements humains "durables" (monde)		Fondation Frais généraux	Coopération technique	-	8,718,600	-	16,459,100
Recherche et suivi	Frais généraux	Fondation Contribution liée	-	-	5,005,100	-	13,194,200
Coopération régionale et technique		Coopération technique	-	6,038,900	7,630,500	121,295,100	140,319,000
Financement des établissements humains	Contribution liée	2,840,300	-	-	19,631,500	-	23,598,900
Direction générale et encadrement	2,200,000	5,489,600	-	-	3,280,500	-	10,970,100
Soutien des programmes	169,300	2,070,600	4,202,210	275,900	1,273,300	-	7,991,310
Total	12,013,800	23,167,200	4,202,210	6,314,800	45,539,500	121,295,100	212,532,610

Division	Priorités
Logement et établissements humains "durables" (monde)	Foncier et logement pro-pauvres, aménagement et environnement urbains, formation et renforcement des capacités
Recherche et suivi	Suivi-analyse des villes, économie urbaine, analyse des politiques, intégration du genre, partenariats avec la jeunesse
Coopération régionale et technique	Projets de terrain aux échelles locale, nationale et continentale, y compris les zones se remettant de catastrophes ou de conflits
Financement des établissements humains	Eau et assainissement, mobilité urbaine, énergie urbaine, finance urbaine

LES FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE

LE FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE POUR L’EAU ET L’ASSAINISSEMENT

C’est pour mieux soutenir les efforts déployés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement qu’en 2002 ONU-HABITAT a mis en place un Fonds d’affectation spéciale pour l’eau et l’assainissement, afin d’aider les municipalités à mieux desservir les plus pauvres tout en offrant aux bailleurs de fonds la possibilité d’affecter leurs contributions à un secteur très prioritaire, avec un maximum d’effets et des objectifs bien définis.

A CE JOUR, LE FONDS A CONCLU DES ACCORDS SUR LES MONTANTS ET AVEC LES BAILLEURS SUIVANTS

Pays-Bas	USD 39 080 500
Espagne	USD 35 877 951
Norvège	USD 27 710 356
Canada	USD 12 455 556
Suède	USD 5 573 586
Italie	USD 553 000
Pologne	USD 3 000
Google	USD 1 800 000
Oxiana/Lane Xang Minerals	USD 208 000
Cadbury Kenya Ltd.	USD 10 000
Coca Cola India	USD 450 474
Coca Cola Nepal	USD 10 000
Bentley University	USD 10 836
Fukuoka Habitat Institute	USD 50 000
Abu Dhabi Water and Electricity Authority	USD 3 000 000
Coca Cola Far East Ltd.	USD 100 000
Coca Cola Southeast Asia Inc.	USD 600 000
Agence catalane pour la Coopération et le développement	USD 131 406
Swedish Agency for Economic and Regional Growth	USD 349 208
BASF Social Foundation	USD 190 539
UNOPS	USD 5 801 300
France	USD 52 284
Banque européenne d’investissement	USD 60 846

LE PROGRAMME SPÉCIAL EN FAVEUR DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS POUR LE PEUPLE PALESTINIEN

Le Fonds d’affectation pour le Programme spécial en faveur des Établissements humains pour le Peuple palestinien a été établi pour faire face à la situation de l’habitat et autres besoins en matière d’établissements humains qui sont ceux des habitants des Territoire palestiniens occupés.

Le Programme a pour objectifs de fournir les capacités voulues et les dispositifs de coordination dans le domaine des établissements humains, de promouvoir des systèmes de financement pour un habitat d’un coût abordable, de collaborer avec les instituts de recherche afin de recueillir des données socio-économiques à travers des observatoires urbains, de soutenir la mise au point d’une politique publique palestinienne en matière d’établissements humains (avec les stratégies que cela comporte pour l’habitat et l’aménagement urbains), d’établir un cadre général pour l’urbanisme, et d’améliorer l’habitat comme le cadre urbain.

CE FONDS D’AFFECTATION SPÉCIALE A CONCLU DES ACCORDS SUR LES MONTANTS ET AVEC LES BAILLEURS SUIVANTS

Arabie Saoudite	USD 7 890 000
Bahreïn	USD 1 050 000
Etats-Unis d’Amérique	USD 500 000
Suède	USD 296 582
Oman	USD 100 000
Soudan	USD 67 380
Fédération de Russie	USD 50 000
Chine	USD 49 980
Le Gardien des deux Saintes Mosquées	USD 7 600 000
Arab Authority for Agricultural Investment and Development	USD 354 000
Al-Maktoum Foundation	USD 199 985

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE POUR L'ERSO

La résolution CA/GC21/10 a établi le Fonds d'affectation spéciale au bénéfice des Opérations expérimentales de prêts d'amorçage remboursables (ERSO). Cette facilité permet à ONU-HABITAT de mettre à l'essai sur le terrain un dispositif qui encourage et aide les institutions financières d'un pays à étendre leur gamme de prêts à l'habitat des populations à faible revenu, y compris les équipements collectifs et l'amélioration des établissements humains.

LE FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE EN FAVEUR DE L'ERSO A CONCLU DES ACCORDS SUR LES MONTANTS ET AVEC LES BAILLEURS SUIVANTS

Espagne	USD 2 879 579
Bahreïn	USD 500 000
Rockefeller Foundation	USD 250 000



Habitat résidentiel modèle à Singapour.
Photo ©: Singapore Housing and
Development Board (HDB)

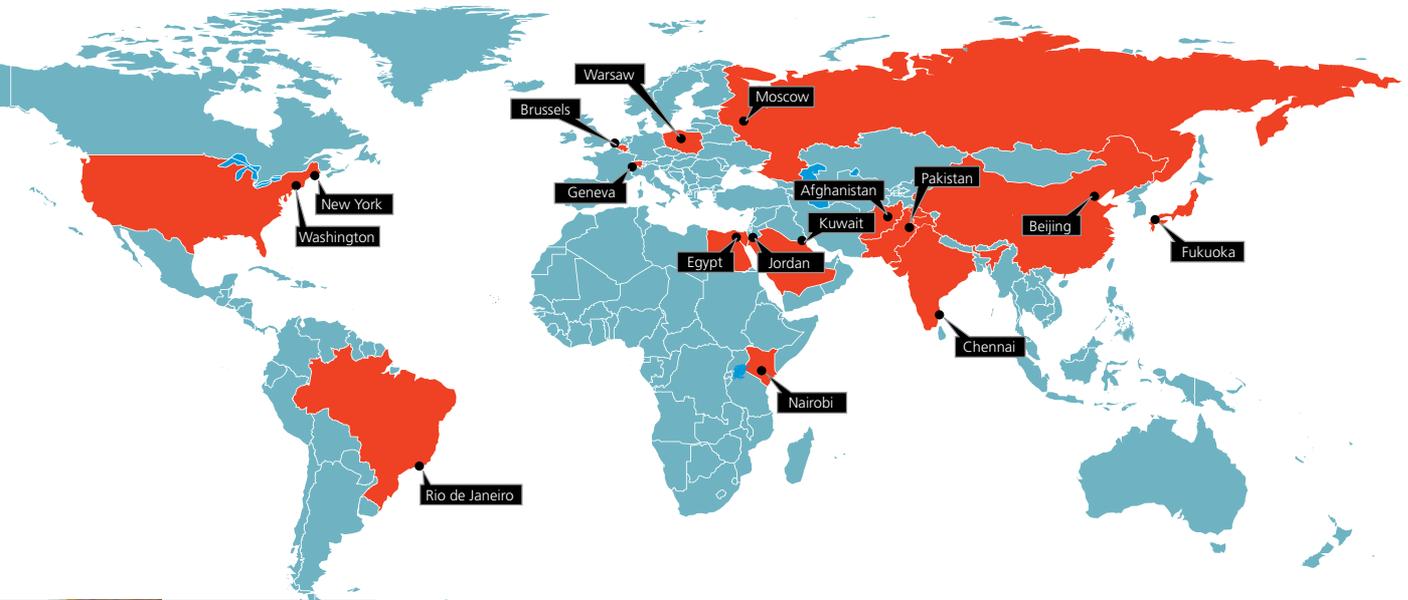




LE PERSONNEL DIRIGEANT D'ONU-HABITAT

	CABINET DU DIRECTEUR GENERAL	 Paul Taylor Chef de cabinet	 Naison Mutizwa-Mangiza Conseiller principal
	SECRETARIAT DU CONSEIL 'ADMINISTRATION & RELATIONS EXTERIEURES	 Chris Mensah Secrétaire du Conseil d'administration, responsable des relations extérieures et avec le système ONU	 Mariam Yunusa Secrétariat du Forum urbain mondial
Joan Clos Directeur général	MOBILISATION DES RESSOURCES	 Maurizio Pieroni Chef de service	SUIVI ET EVALUATION
	SERVICE DE L'INFORMATION	 Jane Nyakairu Chef de service	PRESSE ET MOYENS D'INFORMATION
	BUREAUX DE LIAISON	 Cecilia Martínez Leal Directrice du bureau de liaison de New York	 George Deikun Directeur du bureau de Genève
Inga Björk-Klevby Directeur général adjointe	DIRECTION "MONDE"	 Axumite Gebre Egziabher Directeur	 Mohamed El-Sioui Chef du service Logement
	COOPERATION REGIONALE & TECHNIQUE	Alioune Badiane Directeur par intérim; chef du bureau régional Afrique et les Etats Arabes	 Toshiyasu Noda Directeur, bureau régional Asie-Pacifique
	FINANCEMENT DES ETABLISSEMENTS HUMAINS	 Bert Diphoom Directeur par intérim & Chef du service Eau, assainissement et infrastructures	 Barbara C. Hewson Chef du service Financements urbains
	APPUI AUX PROGRAMMES	Antoine King Directeur	 Dorothy Mutizwa-Mangiza Chef du service Planification et coordination des programmes
	RECHERCHE ET SUIVI-ANALYSE	 Oyebanji Oyelaran-Oyeyinka Directeur	 Eduardo López Moreno Chef du service Suivi-analyse urbains
			 Robert Goodwin Chef du service Eau, assainissement et infrastructures - Lac Victoria
			 Jean Bakole Chef du bureau de Bruxelles
			 Sharad Shankardass Chef de service et porte-parole
			 Mohammed Halfani Head, Chef du service Aménagement urbain
			 Alain Grimard, Directeur par intérim, bureau régional Amérique latine et Caraïbes
			 Felisti Ondari Chef du service de soutien à la gestion
			 Anantha Krishnan Subramonia Conseiller principal, Partenariats et jeunesse

LES BUREAUX D'ONU-HABITAT



Christopher Williams,
Directeur du bureau
de Washington



Gulelat Kebede
Chef du service
Formation et
renforcement
des moyens



Raf Tuts
Chef du service
Urbanisme et
environnement



Jossy S. Materu
Chef du service
Mobilier urbain

Dan Lewis
Chef du service
Gestion post-
conflits et post-
catastrophes

Claudio Acioly
Chef du service
Politiques du
logement

Clarissa Augustinus
Chef du service
Affaires foncières
et administration
immobilière

Elkin Velasquez
Coordinateur,
Programme
« Villes plus
sûres »

Thomas Melin
Conseiller
principal



Jianguo Shen
Conseiller inter-
régional, service
du conseil
technique

Paulius Kulikauskas
Conseiller inter-
régional

Krzysztof Mularczyk
Chef du bureau de
liaison de Varsovie

Muhammad Kadhim
Responsable principal pour
les établissements humains,
Le Caire

Graham P. Alabaster
Chef de la Section I,
Eau, assainissement et
infrastructures

Andre Dzikus
– Chef du
service Eau et
assainissement
Section III



Neil Reece-Evans
Chef du service de
soutien à la gestion



Guenter O. Karl
Chef par intérim
du service
Partenariats et
jeunesse



Gora Mboup
Chef du service
Observatoire
urbain
mondial



Xing-Quan Zhang
Chef du service
Economie urbaine
et développement
social

Inge Jensen
Responsable du
service Analyse
des politiques

Ben Arimah
Chef du service
Etat des villes
du monde

Lucia Kiwala
Chef de l'unité
Intégration du
genre

Seaforth Wandia
Chef du
service Bonnes
pratiques et
politiques



HS Number: HS/068/11F
ISBN Number(Series): 978-92-1-131928-6
ISBN Number(Volume): 978-92-1-132362-7

ONU HABITAT

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES
ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

P.O. Box 30030, GPO, Nairobi, 00100, Kenya

Tel.: +254 (20) 762 3120; Fax: +254 (20) 762 4266

E-mail: habitat.publications@unhabitat.org

www.unhabitat.org



www.unhabitat.org